

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

BUREAUX : { 99 rue St-Jacques, Montréal.  
122 rue d'Aiguillon, Québec.

ABONNEMENTS : { Montréal, un an, \$2.00  
Canada, " 1.50

VOL. X

MONTREAL, VENDREDI 13 MAI, 1892

No 10

**N. F. BEDARD**

17 rue William, Montréal  
Marchand de fromage

A COMMISSION  
et Négociant de toutes sortes de Fournitures pour

Fromageries et Beurreries

AGENT DE

MacPherson & Schell

Alexandria, Ont.

pour la vente de leur fameux bois à boîte reconnu par le grand nombre des fromagers comme n'ayant pas son égal ici en Canada, ainsi que leur moulin à plier les boîtes lequel travaille à perfection.

On pourra voir ce moulin et un échantillon du bois à mon magasin.

Pour prix et plus amples détails veuillez correspondre à l'adresse ci-dessus.

Pour communication par téléphone, demandez le No. 2461.

**SAINDOUX**



EMPAQUETÉ EN

Seaux de 3, 5, 10 et 20 lbs.  
et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX

**ANCHOR**

est bien supérieur aux saindoux de Chicago.  
Et se vend à meilleur marché.

**M. LAING & SONS**

Emballageurs, Montréal.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX

En vente chez tous les Epiciers.

Bureau : Telephone No 344

MAISON D'EMPAQUETAGE :

Telephone No. 6036.

Pour vendre vos Propriétés,

annoncez dans le PRIX COURANT

**DUCKETT, HODGE & Cie**

EXPORTATEURS DE

BEURRE ET FROMAGE

et Marchands de

PROVISIONS EN GENERAL

104 rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William MONTREAL

**J. A. VAILLANCOURT**

Marchand-Commissionnaire de Provisions

333 RUE DES COMMISSAIRES

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS placés aux prix les plus avantageux.

Attention spéciale donnée aux consignations de beurre et de fromage.

Avances libérales sur consignations.

TINETTES en belle épinette blanche, 30, 50 et 70 lbs., fournitures pour fromagerie.

Spécialité de tinettes pour beurreries. Aussi meilleur sel anglais pour beurreries.

Sollicite la consignation de toutes sortes de produits agricoles.

**Revue des Marchés**

Montréal, 12 mai 1892.

GRAINS ET FARINES

Marchés de Gros

La fermeté des marchés du blé en Europe s'est maintenue pendant la dernière huitaine. Les cours n'ont pas haussé d'une manière très active, mais il est évident que le tempérament de ces marchés est favorable à la hausse.

Mark Lane Express, à la date de lundi, contient ce qui suit :

“ Les blés anglais sont en meilleure demande. Les prix des beaux blés secs sur la place de Londres, accusent une hausse moyenne de 6d. Les blés étrangers sont plus fermes à Londres; les détenteurs demandent 6s. de plus. A Liverpool, il se fait un bon courant

d'affaires, mais sans changement de prix. Le blé de Californie, se vend à 36s. 6d. Le prix de l'orge est légèrement en faveur des détenteurs. Le maïs est ferme au prix de 22s. 6d. à 23s. L'avoine est tranquille. La graine de lin est en hausse de 6d. Au marché d'aujourd'hui, les blés anglais ont haussé encore de 6d., et il y avait une bonne demande au prix en hausse. Les blés étrangers ont aussi gagné 6d. Les farines étaient fermes. L'avoine a haussé de 3d. et le maïs de 6d. L'orge, les haricots et les pois sont tranquilles.”

La dépêche de Beerbohm, en date du 11 mai, constate une continuation de la même situation : blé ferme, moins actif, mais tranquille. Les marchés français de province sont fermes.

L'Evening List (Dornbusch), de Londres, écrit, à la date du 29 avril :

“ Pendant la semaine écoulée, les Iles Britanniques ont eu un temps de saison et la végétation a meilleure apparence. Le blé sur pied est généralement en bon état, quoiqu'il soit en retard d'une quinzaine de jours sur les saisons ordinaires. Les récoltes semées au printemps lèvent bien et, au grand soulagement des éleveurs, l'herbe commence à pousser. On dit que quelques-uns des champs de blé qui avaient été comptés comme perdus commencent à donner des signes de vie.—ce qui est arrivé maintes et maintes fois les années précédentes en France et en Angleterre et ce qui montre combien il est dangereux de se laisser influencer par les rapports de “champs de blés détruits par la gelée.”

Le dernier Economiste Français reçu date du 23 avril. A cette date on venait tout juste de passer par les jours de gelée et de neige qui ont détruit la récolte des vins en France; pour le blé voici ce qu'en disait le journal en question.

LE CÉLÈBRE

**EXTRAIT DE PRESURE DE J. S. CARTER**

Matière colorante pour BEURRE et FROMAGE, INSTRUMENTS de BABCOCK pour éprouve du lait, SEPARATEUR de crème DE LAVAL.

Agent en gros pour le Canada,

**FRANK WILSON**

33 RUE ST-PIERRE

MONTREAL.

LA CÉLÈBRE



est une marchandise honnête et pure; c'est la marchandise avec laquelle on peut fonder un commerce et le maintenir prospère.

**W. D. McLAREN**

Seul Fabricant - MONTREAL

Téléphone 9133.

Boite B. P. 1150

**David Muir & Cie**

EXPORTATEURS DE

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS

83 Rue McGill, Montréal

Entrée des marchandises Rue Normand

Référence autorisée : La Banque de Montréal.

**Thomas McLaughlin**

Expéditeur de Farines et Grains

NO. 210, BOARD OF TRADE, TORONTO, Ont.

SPECIALITÉS :

Fleur Famille et Fleur Medium

Demandez mes prix et conditions.

**BRODIE & HARVIE**

Marchands de Farines

Fabricants de la

Farine Préparée au Levain de Brodie & Harvie

Farine d'avoine, Farine de Graham, Blé cassé, Farine de seigle, Maïs pilé, Farine de blé d'inde, Son, Grains de fourrage

10 & 12 rue Bleury, Montréal.

**JOSEPH WARD AND CO**

(Maison fondée en 1879)

321 et 323 rue des Commissaires, Montréal.

Dépot de fournitures de toutes sortes pour fromageries et beurreries.

AGENTS pour la vente en gros au Canada, de la PRESURE et des COULEURS, à beurre et à fromage de HANSEN et le célèbre SEL à beurre et à fromage ASHTON. Nous tenons aussi toutes sortes de graine agricole: TRÈFLE, GRAINE de MIL, BLÉ, BLÉ D'INDE d'ensilage, etc., etc.







semaine, il pouvait encore être obtenu pour un article de première qualité. Le fromage blanc est un peu plus cher que le coloré et les grosses meules sont préférées aux petites. (Utica Herald).

Utica, N. Y. 9 mai.—Le marché a surpris acheteurs et vendeurs. On croyait que les prix seraient à peu près ceux de la semaine dernière, mais lorsqu'il s'est agi d'acheter, on s'est aperçu qu'il fallait payer 10c. Le marché, d'ailleurs, a été actif et les fromagers sont satisfaits. Voici les ventes; 3 lots à 9½c., 12 à 9½c., 26 à 9½c., 36 à 10c., 2 à 10½c. et 1 à 10½c.; 1515 meules ont été consignées.

Little Falls, N. Y. 9 mai. Le marché a été très actif aujourd'hui; les acheteurs avaient des commandes pour plus de fromages qu'ils n'ont pu en trouver. On a vendu 8 lots à 9c., 4 à 9½c., 15 à 9½c., 5 à 9½c., 7 à 10c., 1 à 10½c. et 16 ont été consignés.

Marché d'Ontario

London, Ont. 7 mai.—Le marché de ce district ne s'ouvrira que le 14 mai, la saison étant tardive. Il ne s'est fait que de petites transactions sans importance.

Ingersoll, Ont. 10 mai.—Au marché aujourd'hui, 408 meules de la première semaine de mai se sont vendues à 9½c.

Belleville, Ont. 10 mai.—Le premier marché de la saison a eu lieu aujourd'hui. Trente-quatre fromageries ont mis en vente 901 fromages blancs et 800 colorés, tous d'avril.

Le tout a été vendu à 9 9/16c.

Marché de Montréal

La première vente importante de fromage de la province a eu lieu lundi au quai; M. Duguay avait environ 300 meules de sa marque "Blue Star" et il les a vendues à 9½c. Un autre lot, consigné à M. Bédard, a été vendu également 9½c. A part ces deux transactions, il n'y a eu que des ventes aux épiciers aux prix de 10½ à 11c.

La semaine prochaine on aura probablement un peu plus de notre fromage sur le marché; mais la quantité normale ne peut guère arriver avant le mois de juin; car il est probable qu'on ne pourra guère avoir les vaches au pâturage avant la fin de mai.

ŒUFS

Arrivages considérables et demande modérée ne raffermissent pas le marché. Le chaumage se fait sur une grande échelle, sans cela les prix tomberaient plus bas. On cote 11½ pour la vente à la boîte, de bon stock et 11c. pour la vente en gros lots. Quelques boîtes de qualité inférieure se vendent un peu moins cher.

FRUITS

Nous cotons aujourd'hui les citrons en baisse.

Nous cotons:

Table listing fruit prices: Pommes d'hiver \$3.50 à \$4.50, Oranges la caisse 5.00 à 7.00, Citrons la boîte 1.75 à 3.00, Bananes le régime 1.00 à 1.50, Attacas le quart 5.00 à 6.00, Ananas la pièce 0.08 à 0.15

POMMES DE TERRE

Les patates se sont vendues au char, de 30 à 35c. la poche de 90 livres. En lots de détail on cote de 35 à 40c.

Table listing potato prices: A Boston, on cote; Maine, le quart \$ 90 à \$1 00; Vermont et N. Y.; Burbanks 0 40 à 0 00; Vermont N.Y. Roses 0 35 à 0 40; " Hebrons 0 40 à 0 00

SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Le sirop d'érable en fûts est un peu négligé et se vend 5c. la livre; en canistres il vaut 50 à 60c. Le sucre de belle

couleur vaut 7½c. le sucre foncé se vend plus lentement de 5 à 6c.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston, on cote:

Table listing hay prices: Ohoix à fancy en grosse balles \$19 00 à 20 00, " " en petites " 18 00 à 19 00, Beau à bon 17 00 à 18 00, Pauvre à ordinaire 14 00 à 15 50, Mélé 14 00 à 15 50, Paille de seigle 15 00 à 15 50, " d'avoine 9 00 à 9 50

Arrivages de la semaine 237 chars de foin et 11 chars de paille, semaine correspondante de l'année dernière, 160 chars de foin et 11 chars de paille.

Il y a une bonne demande pour toutes les classes de foin et nous prévoyons un bon courant d'affaires pour quelque temps. Le foin et la paille expédiés maintenant peuvent être vendus à des prix satisfaisants pour les expéditeurs.

A Montréal le foin en bottes se vend de \$10 à \$12.00 suivant qualité. Le foin pressé est en bonne demande, tant pour le commerce local que pour expédier: les prix sont très fermes. On a payé, en gare à St-Jean, \$11.00 pour quatre ou cinq chars. En ville, ici, on paie au détail facilement \$14.00 pour le foin No. 1. Les exportateurs d'animaux emploient en quantité le foin No. 2 ou No. 3. La province d'Ontario et les provinces maritimes s'approvisionnent chez nous. La perspective assez risquée de la prochaine récolte rend les détenteurs tout à fait indépendants.

Nous cotons en magasin à Montréal:

Table listing hay and grain prices: Foin pressé No 1, la tonne \$00 00 à 14 00, do do No 2, do 0 00 à 13 00, do do No 3, do 0 00 à 00 00, Paille do do 5 00 à 6 00, Moulée, extra, la tonne 00 00 à 22 00, do No 1, do 00 00 à 20 00, do No 2, do 00 00 à 18 00, Gru blanc do 00 00 à 24 00, do No 2, do 00 00 à 18 00, do No 3, do 00 00 à 00 00, Son do 16 00 à 17 00, do au char 15 00 à 15 50, Blé-d'inde jaune moulu 00 00 à 24 00, Farine de blé-d'inde 100 lbs 1 75 à 0 00, Blé-d'inde broyé, la tonne 00 00 à 25 00

MARCHÉ AUX ANIMAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'Est:

Table listing animal market prices: Bêtes à cornes 300, Moutons et ageaux 150, Veaux 600

Les arrivages de la semaine dernière au cours G. T. R. sont:

Table listing animal arrivals: Bêtes à cornes 1375, Moutons 148, Porcs 1354, Chevaux 316

Le marché anglais ayant été ouvert pour nos animaux, les exportateurs se sont mis de nouveau à acheter sur nos marchés. Les ventes aux bouchers ont été bonnes et les prix payés raisonnables.

On peut donner comme moyenne les prix suivants:

Table listing average animal prices: Bêtes à cornes, 1re qual., la lb. 4½ à 4½c., " 2e " 3½ à 4½c., " 3e " 2 à 3c., Moutons la pièce \$4.00 à \$8.00, Agneaux 2.50 à 4.50, Veaux 2.00 à 6.00, Cochons les 100 lbs sur pied 5.50 à 0.00

Marché aux chevaux.

Au Montreal Horse Exchange, Pointe St-Charles, on a vendu la semaine dernière 18 chevaux à des prix variant de \$90 à \$140, la pièce.

MM. Kimball & Ashman, rue du Collège, ont vendu six gros chevaux de trait aux prix de \$200 à \$205, et un cheval de voiture à \$185.

ANNONCEZ DANS

"LE PRIX COURANT" Pour vendre vos propriétés

Desmarteau & Larivé

Courtage General No 1598 Rue Notre-Dame, Montréal

ENTRÉES EN DOUANES, RECLAMATIONS DE FRETS, ASSURANCES.

Agences de Manufactures Canadiennes et Étrangères

Avances sur consignations!

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

LA LOTERIE

PROVINCE de QUEBEC

DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les Tirages ont lieu le PREMIER MERcredi et le TROISIEME MERcredi de chaque mois.

Valeur des Lots, \$52,740

Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage

Prochain Tirage le 18 MAI 1892

Rappelez-vous que le Gros Lot est de

15,000 PIASTRES

BILLET \$1.00 DO 25 CTS.

Pour \$1, l'on peut gagner \$15,000, Pour \$1, l'on peut gagner 5,000, Pour \$1, l'on peut gagner 2,500, Pour \$1, l'on peut gagner 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,990.

N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de \$25, \$15 et \$10, et avoir droit en outre à un lot de \$5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.

LE GERANT S. E. LEFEBVRE, 82, rue St-Jacques, Mont.

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS et CHIMISTES

No 1475 Rue Notre-Dame, Montréal

Manufacturiers et Marchands en Gros

d'Essences culinaires, Huiles à cheveux, Parfumeries, Vernis à chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc., etc.

Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

WM EVANS

Marchand-Importateur de

Graines de Champs, de Jardins et Fleurs, Graines de mil, blé, Orge, Avoine, Seigle, Fèves, Pois, Lentilles, etc., pour semence.

Magasins: Nos. 88-91-93, Rue MCGILL, 104-106-108, Rue des Enfants Trouvés, et 42 Rue Normand, Montréal.

Pépinières et culture; Côte St-Paul, Arbres et fruits d'ornements, plante de serre, plante de légumes, etc.

A. DESJARDINS. F. E. PERRAULT

Desjardins & Perrault

Importateurs en Gros et en Détail de

FRUITS

Etrangers et Domestiques

142-143, Marché Bonsecours

MONTREAL

Ci-devant occupé par O. & E. art.

Toute commande promptement exécuté.

Tel. Bell 1742.—Tel. Federal 76,

Advertisement for 'THE HIRVANS TABLETS' with a circular logo and text describing its benefits for various ailments.

Advertisement for N. Y. PIANO CO. PIANOS, featuring American pianos and contact information.

Advertisement for J. B. RENAUD & Cie, 126 et 136 RUE ST-PAUL - QUÉBEC, POISSONS!

Advertisement for F. KIROUAC & FILS, RUE ST-PIERRE, Basse Ville, Québec, Blé dur du Manitoba, etc.

ANNONCES. SI vous avez quelque chose à annoncer quel que part, en aucun temps, écrivez à GEO. P. ROWELL & CIE, No 10 Spruce Street, New-York.

Advertisement for Bilodeau & Renaud, COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES, No 15, rue ST-JACQUES.



**HUDON, HÉBERT & CIE.**

IMPORTATEURS DE

**Vins, Liqueurs et Provisions**

EN GROS

304 et 306 RUE ST-PAUL — 143 et 145 des Commissaires.

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, et tenons constamment en mains, pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone et les Sauternes.

**Les Sucres Granulés,  
les Sucres Jaunes et  
les Sirops de la**

**St. Lawrence Sugar Refining Co.  
SONT PURS.**

**- PAS DE BLEU -**

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de

**NOS SUCRES GRANULÉS.**

FONDÉE EN 1867

**L. W. TELMOSSE & Cie.**

(Successeurs de Gaucher & Telmosse.)

IMPORTATEURS DE

**Epicerie, Vins, Liqueurs, Conserves alimentaires etc.,**

87 et 89 Rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, SICILE, TARRAGONNE et nous tenons constamment en mains les vins de SAUTERNE et CLARETS.

**G. G. GAUCHER**

(Ci-devant associé de la maison Gaucher & Telmosse)

MARCHAND DE

**Farines, Provisions, Lard, Graisse, Grains, etc.**

91-93 rue des Commissaires et 246 rue St-Paul,

MONTREAL.

Nous nous chargeons de la vente des produits Agricoles et faisons des avances sur consignations.

**BIGAUETTE & FRERE**

MARCHANDS A COMMISSION

**345 & 345<sup>2</sup> Rue des COMMISSAIRES, Montréal**

S'occupant de tous les Produits de Fermes, Beurre, Œufs, Patates, Pois, Fèves, Avoine, Miel, Grains de toutes sortes.

Correspondance sollicitée. Avances libérales sur consignations.

Tinettes à Beurre pour Crémeries.

Téléphone Bell, 2969.

TOUT EPICIER, MARCHAND OU AUTRE  
Employant une express ou autre voiture.



peut acheter à meilleur marché et de meilleure qualité chez

**R. J. LATIMER,**

66 Rue du COLLEGE

que dans aucune autre place de toute la Province.

Le choix sur 100 sortes de voitures.  
Les acheteurs au comptant obtiennent un compte spécial. Fret payé pour 50 milles

**Burnett City Express Co**

ENTREPRENEURS DE

**Déménagements de meubles,  
pianos, bagages, etc.**

*Coffres-forts montés et descendus pour  
toutes les parties de la ville.*

Voitures spacieuses pour Pic-Nic et  
Voyages de Plaisir.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

BUREAUX: No 14 Carré Victoair.

Téléphone No 738

H. LAPORTE.

J. B. A. MARTIN.

J. O. BOUCHER.

**LAPORTE, MARTIN & CIE**

EPICIER EN GROS

Commissionnaires et Importateurs

**Vins et Liqueurs specialite, Thé et Provisions**

**No 2542, RUE NOTRE-DANE**

COIN DE LA RUE DES SEIGNEURS.

Médaille d'Or à l'Exposition e Québec.

Médaille à l'Exposition de Toronto

*Compagnie Centrale de la Charente*

**ALEXANDRE MATIGNON & CIE.**

**COGNAC**

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes.

AGENTS:

A Québec: H. Beutey, rue de la Fabrique.

A Brantford: T. S. Hamilton & Cie.

A MONTRÉAL: J. A. McOARVILLE, 260 St-Jacques, coin McGill.

Prière de se méfier des contrefaçons.



Les malades, les dyspeptiques, les faibles

GAGNERONT

Force, Alimentation, Vigueur,

EN CONSOMMANT

**JOHNSTON'S FLUID BEEF**

*Le Grand Fortifiant*

Un aliment facilement digéré.

**UN TONIQUE PUISSANT.**

**Aux Marchands de la Campagne**

Ayant fait des changements dans mon commerce, j'ai résolu de m'occuper plus spécialement que par le passé du commerce de commission.

Ayant une nombreuse clientèle dans la ville et la banlieue et étant en connection depuis plusieurs années avec le haut commerce de provisions, je suis en mesure d'offrir à tous consignataires les meilleurs avantages possibles.

Tant qu'aux prix, je puis garantir les plus hauts prix du marché à quiconque m'honorera de leurs consignations et les retours seront faits promptement et intégralement.

Une consignation est respectueusement sollicitée.

**MOISE AUBIN**

MARCHAND DE PROVISIONS

**335 Rue des Commissaires, Montréal**

Tel. Bell 970.

MAISON FONDÉE EN 1864.



**D.C. BROSSEAU**

EPICIER EN GROS

Importation directe des pays de production.

Thés, Cafés, Vins, Liqueurs, Sucres,  
Sirops, Mélasses, Conserves alimentaires, et article d'assortiment général.

SPECIALITÉ.—Epices et Cafés moulus et empaquetés à son moulin à épices "City Coffee and Spice Mills."

SPECIALITÉ.—Célèbres poudres à pâte "Victoria" et "Albani". [Marque de la fabrique enregistrée.]

VINAIGRES purs de la grande manufacture de vinaigre "Brosseau et Cie.", coin des rues Bonsecours et Champ de Mars

ENTREPOS ET BUREAUX

**NOS. 1436 1438 ET. 1440, RUE NOTRE-DAME,**

MONTREAL.







Nos Prix Courants

<b>Thés.</b>		
Japon Commun à bon.....	0 14	0 22
do bon à choix.....	0 18	0 40
Nagasaki commun à bon.....	0 15	0 18
Congou.....	0 15	0 50
Oolong, bon à fin.....	0 45	0 65
do Formosa.....	.....	.....
Y. Hyson commun à bon.....	0 14	0 22
do moyen à choix.....	0 25	0 40
do choix extra.....	0 80	0 65
Poudre à canon, com. à bon.....	0 15	0 34
do moyen à fin.....	0 24	0 46
do fin à extra.....	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon.....	0 25	0 33
do fin à extra.....	0 37	0 58
Souchong.....	0 25	0 66
<b>Cafés verts.</b>		
Mocha.....	0 23	0 26
Java Old Gov.....	0 22	0 25
Ceylan Plant.....	0 22	0 25
Rio.....	0 19	0 23
Maracaibo.....	0 20	0 23
Jamaïque.....	0 19	0 23
Chlorée.....	0 08	0 12
<b>Cafés rôtis : Prix de Chase &amp; Sarnorn.</b>		
Standard Java.....	36c	
Old Gov. do.....	34½c	
Impérial do.....	31½c	
Arabian Mocha.....	37c	
Pure do.....	34c	
Standard Java et Mocha.....	37c	
Old Gov. Java et Mocha.....	35½c	
Java Siftings.....	31½c	
Jamaïque.....	28c	
Maracaibo.....	31c	
Rio.....	24 à 27c	
<b>Épices :</b>		
Poivre blanc.....	0 25	0 27
do noir.....	0 15	0 17
Cannelle.....	0 12	0 14
Clous de girofle.....	0 25	0 30
Gingembre moulu.....	0 15	0 25
do racines.....	0 15	0 18
Muscade.....	0 75	1 00
Macis.....	0 62½	0 70
Piment.....	0 08	0 00
Anis.....	0 08	0 10
Moutarde en boîte la lb.....	0 25	0 30
do en jarre de 4 lbs.....	0 75	0 00
<b>Fruits secs :</b>		
Raisins valence.....	0 04½	0 00
do Eleme.....	0 00	0 00
do Loose Muscatels bte.....	0 00	1 90
do London Layers.....	0 00	0 00
do Black Baskets.....	0 00	3 40
do Black Crown.....	0 00	4 25
do Fine Dehesa.....	0 00	5 00
do Sultana lb.....	0 09	0 10
do Corinthe.....	0 05½	0 08
Prunes de Bordeaux.....	0 08	0 00
Amandes ½ molles lb.....	0 13½	0 00
do molles, lb.....	0 00	0 13½
Nolsettes.....	0 00	0 11
Noix.....	0 00	0 00
do Grenoble.....	0 00	0 14
do Brésil.....	0 11	0 00
Peanuts.....	0 10	0 00
Pécan.....	0 13	0 15
Pommes évap.....	0 14	0 00
<b>Spiriteux : (droits payés)</b>		
Brandy Hennessy, caisse.....	12 60	0 00
do do gallon.....	6 75	0 00
do Martel, caisse.....	12 25	0 00
Brandy Jockey Club***, caisse.....	\$7 50	
do do V.O. do.....	8 75	
do do V.S.O. do.....	10 00	
do do V.S.O.P. do.....	12 00	
Brandy Jules Robin & Cie caisse.....	9 25	0 00
do A. Matignon & Cie do.....	11 25	15 50
Brandy J. Rizat caisse.....	10 50	
do do gallon.....	3 90	
do Marceau caisse.....	9 50	
do Baudet & Brisset caisse.....	10 75	
Rhum de la Jamaïque gallon.....	3 90 à 4 70	
do Diamant caisse.....	7 50	
do des Lys do.....	11 50	
do do do (litres).....	13 75	
do Hurard (Martinique) caisse.....	10 50	
do do do gallon.....	3 90	
Gin de Kuyper caisse verte.....	5 65	5 70
do do do rouge.....	10 90	11 00
do do do gallon.....	2 90	3 00
do Méneus caisse verte.....	5 35	5 50
do do do gallon.....	2 75	2 80
Esprit de vin 65 O. P.....	3 85	4 00
do pur.....	0 00	0 00
do 50 do.....	3 50	3 60
rye.....	1 90	2 00
Toddy do.....	1 85	2 00
Malt do.....	1 90	2 00
Vieux Rye, 4 ans.....	2 05	0 00
do 5 ans.....	2 25	0 00
do 6 ans.....	2 35	0 00
do 7 ans.....	2 55	0 00
<b>Liqueurs Casenier :</b>		
Crème de Menthe glaciale verte.....	00 00	10 50
Oracão.....	00 00	10 50
Prunelle.....	00 00	13 00
Kummel.....	00 00	10 50

Crème de Cacao Chouva.....	00 00	14 25
Anisette.....	00 00	10 50
Cheery Brandy.....	00 00	11 25
Crème de Noyau, Moka, Geniè- vre, etc.....	00 00	10 50
Absinthe supérieure.....	00 00	10 50
Vermouth.....	00 00	05 75
Kirsch de commerce.....	00 00	09 50
Kirsch fin.....	00 00	10 50
<b>Vins :</b>		
Bordeaux ordinaire.....	3 50	7 00
do par gal.....	1 15	2 50
Sicile, par gallon.....	1 40	0 00
Sherry en caisse.....	4 50	7 00
do par gallon.....	1 50	4 00
Porto en caisse.....	4 50	7 00
do par gallon.....	1 20	6 00
Madère do caisse.....	7 50	10 00
Champagne Mumm sec.....	26 00	31 00
do Louis Roederer.....	29 00	31 00
do Cliquot.....	30 00	32 00
do Pommery.....	31 00	33 00
Champagne Arthur Roederer.....	23 50	
do Frémont.....	26 00	
<b>Vinaigre :</b>		
Vinaigre Bordeaux.....	0 62½	0 65
do M Lefebvre & Cie en cruche.....	1 60	0 00
do Malt, gallon.....	0 55	0 00
do La Bruyère.....	1 60	0 00
<b>Eau de Javelle de F. Cormond :</b>		
La grosse.....	6 00	
La douzaine.....	0 60	
<b>Divers :</b>		
Allumettes Eddy.....	2 80	4 20
Allumettes autres.....	2 80	3 60
Balais.....	1 50	3 50
Briques à couteaux.....	0 37½	0 00
Bouchons, grosse.....	0 20	0 00
Brosses.....	0 60	2 00
Chandelles la lb.....	0 16	0 16½
Cartes à jouer par douz.....	0 40	2 50
Empois Canada.....	0 05½	0 00
do Berger.....	0 10½	0 11½
Épingles à linges la boîte.....	0 60	0 00
Huiles d'olive B. & G.....	7 50	8 50
do Possell qts.....	2 75	3 50
do do pts.....	3 75	0 00
do Loubon, caisse.....	1 50	0 00
do Plagniol de James caisse.....	6 00	9 50
Lessis concentré com.....	0 35	0 40
do pur.....	0 70	0 00
Mine Royal Dome g.....	1 70	0 00
do James g.....	2 40	0 00
do Rising Sun large douz.....	0 70	0 00
do do small douz.....	0 40	0 00
do Sumbeam large douz.....	0 70	0 00
do do small.....	0 00	0 35
Mèches à lampe No 1.....	0 18	0 22
do No 2.....	0 00	0 15
do No 3.....	0 12	0 13
Savons, boîtes.....	1 00	3 45
Savon de Marseille (Castile) la lb.....	0 08	0 10
Chandelles Fournier la lb.....	0 16	0 19
do do trouées la lb.....	0 21	
do do de couleur do.....	0 23	
Câble, Manilla, la livre.....	0 15	0 16
do Sisal.....	0 09½	0 10
Ficelles 3 fils.....	30 pieds.....	0 60
do do.....	40 do.....	0 80
do do.....	48 do.....	0 95
do do.....	60 do.....	1 10
do do.....	72 do.....	1 20
do do.....	100 do.....	1 60
do 6 fils.....	30 do.....	0 00
do do.....	40 do.....	1 20
do do.....	48 do.....	1 30
do do.....	60 do.....	1 60
do do.....	72 do.....	2 00
do do.....	100 do.....	2 60
Vernis à chaussures Brown.....	0 90	
<b>Pâtes et denrées alimentaires :</b>		
Macaroni importés p. lb.....	0 11	0 00
Vermicelle do do.....	0 11	0 00
Macaroni Catelli.....	0 05	0 05½
Vermicelle do do.....	0 05½	0 06½
Sagou p. lb.....	0 04½	0 04
Manioca do.....	0 04	0 05
Yapoca do.....	0 06	0 00
Barley pot.....	4 75	5 00
do pearl.....	6 75	7 25
Lait concentré p. doz.....	1 90	0 00
Nestlé's food do (5%).....	4 50	4 65
Rollad oats do.....	3 30	0 00
Dessicated wheat do.....	2 55	0 00
Chocolat Ménier fin p. lb.....	0 35	0 40
do do surfon do.....	0 75	0 00
do do Epps.....	0 35	0 36
do do Fry.....	0 24	0 00
Chocolat des Gourmets fin la lb.....	0 31	
<b>Farine préparée :</b>		
Brodie & Harvie XXX, 6 lbs.....	\$2 70	
do do 8 lbs.....	1 40	
do do superb 6 lbs.....	2 50	
do do 3 lbs.....	1 30	
do do Crescent, 6 lbs.....	2 30	
do do 3 lbs.....	1 20	
Normandin, 6 lbs.....	2 50	
do 3 lbs.....	1 25	

<b>Poudre à Boulanger Cook's Friend :</b>		
Paquets en papier :		
No 1.—4 douz. à la caisse.....	\$2 40	
2.—6 do.....	0 80	
3.—4 do.....	0 45	
10.—4 do.....	2 10	
12.—1 do.....	9 70	
<b>CONSERVES</b>		
Comichons aromatiques de A. C. Dion-		
ne, la douz.....	\$2 50	
Sirop de merisier composé, la douz.....	\$1 50	
Homards.....la caisse.....	\$7 50 à 8 00	
Sardines.....do.....	8 50 à 13 00	
Maquereau.....la douz.....	0 90 à 0 95	
Saumon.....do.....	1 30 à 1 45	
Huitres.....do.....	1 70 à 2 70	
Tomates.....do.....	1 00 à 1 15	
Pois (2 lbs).....do.....	1 00 à 0 00	
Haricots de Boston.....do.....	2 10 à 2 25	
Blé-d'inde Aylmer.....do.....	1 05 à 1 15	
do Yarmouth.....do.....	0 00 à 0 00	
Pieds de cochon.....do.....	2 30 à 0 00	
Poulet rôti (1 lb).....do.....	2 30 à 0 00	
Dinde rôtie (1 lb).....do.....	2 30 à 0 00	
Langue (1 lb).....do.....	3 10 à 0 00	
Langue (2 lbs).....do.....	5 50 à 0 00	
Soupe assortie (1 lb).....do.....	1 70 à 0 00	
Poires Bartlett (2 lbs).....do.....	1 70 à 0 00	
Fraises (2 lbs).....do.....	2 30 à 0 00	
Ananas (2 lbs).....do.....	3 00 à 0 00	
Prunes (2 lbs).....do.....	1 70 à 2 00	
Marmelade.....do.....	2 00 à 0 00	
Gelées en gobelets.....do.....	2 00 à 0 00	
do tumbler.....do.....	1 25 à 0 00	
do ½ tumbler.....do.....	2 15 à 0 00	
Confitures de Gray.....do.....	2 15 à 0 00	
<b>Produits chimiques.</b>		
Alun.....la lb.....	0 02	0 2½
Borax.....do.....	0 09	0 12
Bleu (carre).....do.....	0 12	0 16
Pearline, boîte.....do.....	5 00	0 00
Camphre anglais.....do.....	0 85	0 95
Camphre américain.....do.....	0 65	0 75
Couperose, 100 lbs.....do.....	0 90	1 00
Gomme arabique par lb.....do.....	0 65	1 25
Gomme épinette do.....do.....	0 25	0 00
Indigo Madras do.....do.....	0 70	0 80
Indigo Bengal do.....do.....	1 50	1 75
Soda à laver par 100 lbs.....do.....	0 90	1 10
Soda à pâte par baril.....do.....	0 00	2 50
Soufre poudre do.....do.....	3 00	3 50
Soufre bâtons do.....do.....	2 50	3 00
Acide carbolique.....do.....	0 55	0 60
Soda caustic 60°.....do.....	2 50	2 75
Soda caustic 70°.....do.....	2 75	3 10
Sels d'Epsom.....do.....	1 75	3 00
Extrait de Campêché par lb.....do.....	0 19	0 11
Extrait de Paqueté do.....do.....	0 11	0 13
Sulph. de morphine do.....do.....	1 90	2 00
Opium do.....do.....	4 00	4 25
Acide oxalique do.....do.....	0 12	0 15
Iodure de potasse do.....do.....	4 00	4 25
Quinine do.....do.....	0 55	0 60
Salpêtre do.....do.....	0 07	0 08
Acide tartre do.....do.....	0 30	0 35
Acide tartrique do.....do.....	0 45	0 50
Vitriol do.....do.....	0 05	0 07
<b>Essences et extraits.</b>		
Eau de Cologne.....	1 50	0 00
Eau de Cologne Hoyt's, doz.....	1 85	0 00
Eau de Floride Murray & Lemman.....	4 75	0 00
<b>Produits pharmaceutiques.</b>		
Huile de ricin (castor, la lb.....	10	à 11
do do do 1 oz. par doz.....	0 35	
do do do 2 do.....	0 50	
do do do 3 do.....	0 75	
do do do 4 do.....	0 90	
do do do 5 do.....	1 00	
Huile de foie de morue, demiards par douzaine.....	1 50	
Huile de foie de morue Wyeth's de- miards par douzaine.....	6 50	
Huile de foie de morue par gal.....	1 20	à 1 50
Trésor de nourrice par douzaine.....	1 45	
Sirop Dr Coderre (5%) do.....	1 75	
Hop Bitters do.....	7 00	
Radway Ready Relief do.....	1 75	
Pain Killer do.....	1 75	à 2 00
<b>Spécialités de Wallace Dawson :</b>		
Doz. Gross		
Spécifique du Dr Noswood (Dyspepsie).....	3 50	36 00
Crème de Chocolat.....	1 75	18 00
Stop-it.....	1 00	9 00
Rheumatic Cure.....	4 00	45 00
Morrhuo-Creosol, ½ flac.....	4 00	42 00
do flacon.....	8 00	84 00
Remède du Dr Park.....	8 00	84 00
<b>Spécialités de S. Lachance :</b>		
Doz. Gros.		
Remède du P. Mathieu.....	8 00	84 00
Remède du Dr Sey.....	8 00	84 00
Lotion Persienne.....	3 50	36 00
Capilline.....	4 00	42 00
Amers Indigènes.....	1 75	18 00

<b>Spécialités du Dr. J. G. Laviolette :</b>		
Doz. GROSSE.		
Sirop de térébentine, gr. fl.....	\$4 00	42 00
do petits flac.....	2 00	21 00
<b>Pfcault &amp; Contant :</b>		
Doz. GROSSE.		



## LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,  
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 99, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00  
Canada et Etats-Unis..... 1.50  
France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MORIN, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone 2062.

MONTRÉAL, 13 MAI, 1892

## Collections du "PRIX COURANT"

Comme nous recevons chaque jour des demandes pour la collection du "PRIX COURANT" depuis sa fondation, nous serions très obligés à ceux de nos abonnés qui n'en font pas collection s'ils pouvaient nous procurer les Nos. suivants:

VOLUME II, nos. 12, 14, 21 et 22.

VOLUME III, Nos. 9, 13 et 19.

VOLUME IV, No. 18.

Nous paierons 10c. pour chaque exemplaire de ces numéros.

## A nos Annonceurs.

Nous avons conclu avec l'agence A. BERTIN & CIE, No. 444 rue Lagauchetière, Montréal, un arrangement en vertu duquel cette agence se charge de toutes nos collections, suivant un bordereau que nous lui remettons chaque semaine. Cet arrangement nous permet d'économiser beaucoup de temps, et de simplifier considérablement notre comptabilité. MM. Bertin et Cie. sont donc autorisés à se présenter à notre nom chez nos débiteurs et à donner des reçus pour ce qu'ils recevront pour nous. Nous prions par conséquent les maisons qui nous honorent de leur patronage de ne pas se trouver froissées et de faire bon accueil à MM. A. Bertin et Cie. qui ont d'ailleurs instruction de les traiter avec tous les égards qui se doivent.

## Loi de Faillite

Nous avons attendu pour parler du projet de loi sur les faillites préparé par les Chambres de Commerce, que ce projet fût mis sous une forme pratique et qu'il fût décidé si on le mettrait ou non en discussion à cette session du parlement fédéral. Maintenant qu'il est entendu qu'il n'a aucune chance d'être discuté de cette session, nous n'avons plus besoin d'attendre qu'on nous en ait communiqué un texte officiel, qui n'existe probablement pas et nous allons dire un mot des nations un peu vagues qui en ont transpiré.

Disons d'abord qu'il y a eu au moins deux projets; l'un élaboré par la Chambre de Commerce de Montréal et transmis par elle aux autres Chambres de Commerce du Canada; l'autre discuté et adopté par un comité de délégués des Chambres de Commerce de Montréal, Toronto, Hamilton et London. C'est ce

dernier qui devait être présenté avec la recommandation des Chambres de Commerce du pays.

D'après ce projet la liquidation des faillites devait être confiée à des syndics officiels nommés par les Chambres de commerce, qui aurait exercé avec l'autorisation des créanciers, tous les pouvoirs qui sont attribués chez nous, au juge ou à la cour. Les liquidateurs officiels auraient reçu des appointements fixes et auraient été réellement des fonctionnaires publics.

Les procédures de notification aux créanciers, de nomination de syndics eussent été simplifiées de beaucoup et rendues moins coûteuses de même que les ventes etc.

On avait proposé de donner au failli le droit de se faire décharger avec le consentement de la majorité de ses créanciers, pourvu qu'il eut pu payer une certaine proportion de ses dettes. Mais, cette clause a été changée par le comité qui a subordonné la décharge des créanciers au consentement *unanime* des créanciers.

Voilà les deux points principaux où le nouveau projet différerait de la législation actuelle, et ceux qui formeront le principal sujet de la discussion. Il ne faut pas oublier que le dernier acte fédéral de faillite (1875) a été abrogé parce que les non-commerçants ne pouvaient plus supporter, qu'un homme, parce qu'il était dans le commerce, pouvait se faire décharger par ses créanciers en leur payant tant pour cent, tandis que les membres des professions et les cultivateurs devaient payer jusqu'au dernier sou de leurs dettes pour obtenir une quittance. Sous ce rapport le projet élaboré à Toronto est plus équitable et constitue une amélioration réelle.

En équité, il ne doit y avoir que deux manières d'obtenir une décharge de ses dettes; ou bien en les payant en entier ou bien en obtenant de chaque créancier un concordat, ou composition.

Il ne peut être équitable de forcer un créancier quelconque, si minime que soit sa créance, à accepter, malgré sa volonté, moins que le montant intégral de sa créance.

Indépendamment de la question d'équité, il est de l'intérêt général du commerce même qu'un marchand qui s'est mis dans l'impossibilité de payer toutes ses dettes ne puisse pas facilement avoir l'occasion de recommencer. Sauf quelques exceptions qui trouveront toujours les créanciers disposés à l'indulgence, un marchand ne fait faillite que parce qu'il a dépensé plus qu'il ne gagnait ou parce qu'il n'a pas su administrer ses affaires. Dans l'un et l'autre cas, il est de l'intérêt bien entendu, non seulement de ses fournisseurs, mais encore de ses compétiteurs et du public en général, qu'on ne lui permette pas de recommencer l'opération en lui donnant trop facilement une décharge.

Les exceptions signalées plus haut sont les cas où la faillite a été amenée par des causes incontrôlables par le failli, comme la perte de

fortes créances qui auraient dû, d'abord, être considérées comme bonnes. A celui là, l'aide d'une réduction de ses dettes peut lui permettre de reprendre les affaires, peut-être de l'avantage général et peut profiter à tout le monde, quand aux autres on devrait autant que possible fermer la porte du commerce.

Et puisque nous sommes sur ce chapitre, signalons aussi l'artifice mis en pratique si souvent de faire racheter le stock par sa femme et de continuer le commerce, au dépens de ses créanciers sous le nom de sa femme. C'est un abus qu'on ne devrait pas tolérer et que nous signalons à l'attention de ceux qui auront à élaborer la prochaine loi de faillites.

## Les Loteries.

Le besoin d'imitation qui se fait sentir parmi notre population, chaque fois qu'une entreprise nouvelle a fait sa marque et paraît donner de bons résultats, vient de produire depuis quelques mois une éclosion abondante de loteries. Notre caractère général n'est pas primésautier; nous tenons à nos anciens usages, à nos anciennes méthodes et à nos anciennes institutions et l'audacieux qui lance une idée nouvelle doit batailler longtemps avant de la faire entrer dans la pratique, dans la vie ordinaire; mais dès qu'il a réussi à fonder quelque chose de nouveau, soit industrie, soit commerce, il se voit bientôt entouré d'imitateurs qui profitent de l'expérience péniblement acquise par lui, pour lui faire une concurrence acharnée.

Il en a été de même pour les loteries. La Loterie Nationale, fondée par M. le curé Labelle, n'avait pas produit cette éclosion d'imitateurs, parce qu'elle paraissait fonctionner péniblement et qu'on ne la considérerait pas comme une entreprise payante. Mais la Loterie de la Province de Québec, fondée pour permettre à l'Association St-Jean-Baptiste de se procurer les fonds nécessaires à la construction du monument National, mieux lancée, mieux annoncée, ayant fait des versements de fonds sérieux à l'œuvre Nationale, n'a pas été longtemps sans se voir entourer d'imitations qui ont, à qui mieux mieux, rabaisé les prix de leurs billets afin d'attirer les sous du peuple voire même des enfants.

Nous sommes, au point de vue des affaires, au point de vue des intérêts matériels de notre population peu enclins à favoriser les loteries qui font gaspiller en entreprises futiles contre le hasard, ce qui devrait être économisé pour le mauvais temps.

La vraie manière de faire fortune, ne dépend ni du hasard ni de la chance, c'est de dépenser moins que l'on ne gagne, et de faire fructifier les économies acquises. Ce qui se dépense en achats de billets de loterie, dans l'unique but de gagner un prix, est, par conséquent, mal placé et gaspillé.

De sorte que, en soi, la loterie est une erreur économique et sociale. Mais lorsque le but de la loterie

n'est pas seulement le lucre, lorsque, au lieu d'être un simple jeu de hasard, elle se plie à être le prétexte d'offrandes charitables ou patriotiques; c'est-à-dire lorsque l'on achète un billet de loterie, pour encourager une œuvre méritoire, d'abord, sauf à courir une chance sur cent mille, d'en être récompensé au centuple, il nous semble que ce n'est plus la même chose. La maxime si discutée: "la fin justifie les moyens" est vraie jusqu'à un certain point, c'est-à-dire, tant que les moyens restent honnêtes.

Et, de même, la loterie pour un but charitable peut être parfaitement justifiable, tandis que, si elle n'a d'autre objet que le lucre elle est non pas immorale en elle-même, mais insensée et déraisonnable.

Aussi la loi, dans notre province, tout en condamnant les loteries pures et simples, et en déclarant illégales toutes les transactions qui s'y rapportent, a fait une exception pour celles qui sont faites dans un but de charité ou de patriotisme. La loterie de la Province de Québec par exemple, dont le but principal est de fournir les fonds nécessaires à la construction du monument national est, comme cessionnaire des droits de l'Association Saint-Jean-Baptiste, légalement autorisée par la législature; tandis que les autres loteries à 25 c., à 10c. et à 5c. organisées dans le but unique d'enrichir leurs propriétaires; sont complètement en dehors de la légalité.

Lorsque l'on achète un billet de la Loterie de la Province de Québec, c'est une pierre que l'on apporte à la construction d'un édifice national; lorsque l'on achète un billet de tombola à une fête de charité, c'est une souscription que l'on verse au profit de l'œuvre, le lot à gagner n'est qu'un accessoire; de la même façon que, lorsque l'on achète un billet pour un concert de charité, le concert n'est que le prétexte et la charité le véritable motif.

Mais du moment que la loterie n'a plus d'autre objet, pour l'acheteur du billet, que la chance possible de gagner un lot, la loi ne reconnaît pas ce genre de spéculation et punit ceux qui l'offrent au public. Aussi tous les citoyens bien pensants ont-ils approuvé les mesures que vient de prendre le gouvernement de Québec pour faire disparaître la foule de loterie qui avaient poussé comme des champignons dans notre ville depuis quelques mois, tout en laissant à la loterie de la Province de Québec la liberté de continuer son œuvre patriotique.

## ACTUALITÉS

M. G. Tremblay, négociant en grains, foin etc., qui tenait son bureau au No. 102 rue des Enfants Trouvés, est maintenant installé au No. 223 rue des Commissaires, bâtisse Boyer, près du carré de la douane, chambres 9 et 10.

On trouve toujours en stock la célèbre farine forte SAMSON chez MM. E. Durocher & Cie, No. 97 rue des Commissaires, Montréal.



## Les Achats

Une marchandise bien achetée est à moitié vendue, dit un proverbe que nos lecteurs feront bien de noter dans leur portefeuille. D'où il suit que la manière d'acheter est un grand point pour le marchand. Or la manière d'acheter comprend plusieurs conditions de temps, de lieu, de prix etc. Il faut, pour bien acheter, réunir toutes ces conditions : acheter au bon moment, à la bonne place, et au prix le plus avantageux. Et, quoiqu'il soit facile de dire qu'il faut acheter quand la marchandise est à bon marché, sur le marché le mieux approvisionné et au plus bas prix, les trois conditions ne se trouvent pas toujours remplies par l'observance de ces trois préceptes. Le plus bas prix n'est pas toujours le plus avantageux, car, sauf de rares exceptions, les marchandises à bon marché ne valent pas cher, la place la mieux approvisionnée peut-être encombrée et le temps où la marchandise est à bon marché est assez souvent celui où elle est surabondante et ne se vend pas.

Donc il faut juger de chacune de ces conditions suivant les circonstances et tenir compte de tous les faits qui composent la situation. Mais, si chaque situation doit être disséquée et doit donner une solution particulière, il y a des règles générales qui peuvent s'appliquer presque toujours, ou du moins dans toutes les situations normales.

Ainsi, on peut discuter dans sa valeur intrinsèque la question suivante : Vaut-il mieux acheter au fur et à mesure, ou attendre que l'on ait une commande importante à donner ?

Raisonnant sur ce que, en donnant une commande importante, ils obtiendront plus facilement une escompte, et économiseront sur les frais de transport, quelques marchands prétendent qu'il vaut mieux donner en une seule fois les diverses petites commandes que l'on se voit appelé à donner par l'épuisement du stock en magasin.

D'autres sont d'opinion qu'il est préférable d'acheter au jour le jour, parce que l'on échelonne ainsi ses échéances et que l'on se tient assorti à meilleur marché.

Autrefois, lorsque les communications étaient difficiles, et que les chemins de fer ne sillonnaient pas le pays en tous sens comme aujourd'hui, les marchands de la campagne étaient forcés, par le coût considérable des transports, de grouper leurs commandes et d'acheter, deux fois par année, un approvisionnement complet de marchandises assorties. Aujourd'hui, tout cela est bien changé ; et, quoique le transport par eau, en été, soit encore le plus économique, intrinsèquement, on peut se procurer toute l'année, à des prix assez réduits, par chemin de fer ou par voiture, les marchandises dont on a un besoin immédiat et pour lesquelles on a un écoulement assuré.

L'achat au jour le jour a ses avantages, évidemment, surtout pour ceux qui sont à portée des

voies ferrées. Il demande moins de capital, il diminue le risque d'avoir à garder d'une saison à l'autre des marchandises démodées, il permet au marchand de se tenir constamment assorti des dernières nouveautés ; et d'échelonner ses échéances de manière à n'avoir jamais de gros paiements à faire. Il donne aussi au marchand qui se tient au courant du marché, l'occasion d'acheter quelquefois dans des conditions exceptionnellement favorables.

En somme, l'achat au jour le jour, pour le marchand de la ville et pour celui qui est à portée d'un chemin de fer, a une foule d'avantages qui le recommandent et nous ne nous étonnons pas qu'il devienne chaque jour de plus en plus populaire.

L'achat par grosses commandes qui est une nécessité pour les marchands éloignés, est mieux vu des marchands de gros qui aiment à expédier de grosses factures lorsque l'acheteur offre les garanties suffisantes. En effet l'achat au jour le jour l'oblige à garder un personnel plus nombreux au magasin et à tenir ses voyageurs toute l'année sur la route.

Le commis voyageur, qui reçoit une commission sur ses ventes, emploie toute son éloquence, toute son influence pour décider le marchand à lui faire une commande importante. Et il faut souvent avoir une forte dose d'énergie et d'obstination pour résister aux attaques du voyageur.

Mais, que l'on achète au jour le jour ou bien par grosses quantités à des intervalles réguliers, le principal est que l'on n'achète jamais plus que l'on ne pourra vendre—approximativement—dans une saison. Naturellement, il est bon de laisser une légère marge de stock, afin de n'être pas exposé à en manquer ; mais comme cette marge devra être ensuite sacrifiée au rabais, il faut le faire aussi mince que la prudence puisse le permettre.

## Association Immobilière.

Voici le bill que l'Association Immobilière présente à la Législature de Québec.

Acte pour amender la charte de la cité de Montréal.

Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de la Province de Québec, décrète :

I.—La section 12 de l'acte 52 victoria, ch. 79, est abrogée et remplacée par la suivante :

12 Le conseil de la cité se compose du maire et de deux échevins pour chaque quartier ; il exerce tous les pouvoirs accordés et il remplit toutes les fonctions imposées par cette loi à la cité :

II.—La section 16 du même acte est abrogée et remplacée par la suivante :

16. Les divers quartiers de la cité seront représentés, chacun, dans le conseil, par deux échevins qui ne pourront exercer leurs fonctions, sans réélection, pour une période de plus de deux années ; ces éche-

vins seront juges de Paix pour la cité.

III.—La section 19 du même acte est amendée en remplaçant les mots " quatre mille piastres " dans la troisième ligne, par les mots " vingt mille piastres ".

IV.—La section 20 du dit acte est abrogée et remplacée par la suivante :

20. Pour être nommé et élu échevin, il faut avoir résidé dans la cité pendant l'année qui précède l'élection.

Pour être éligible comme échevin par le vote des propriétaires de biens immobiliers, il faut de plus avoir eu et possédé en propre, pendant les six mois qui ont précédé la mise en nomination, des biens dans la cité, de la valeur de dix mille piastres, après paiement ou déduction faite de toute charge quelconque imposée sur telles propriétés.

Pour être éligible comme échevin par le vote général des électeurs municipaux, il faut avoir eu et possédé en propre pendant les six mois qui précèdent la mise en nomination, des biens immeubles dans la cité, de la valeur de deux mille piastres, après paiement ou déduction faite de toute charge quelconque imposée sur telles propriétés.

V.—La section 24 du même acte est amendée en ajoutant à la fin du premier paragraphe, les mots suivants, ou s'il a été pendant le cours des sept années précédentes reconnu coupable de manœuvres corruptrices et frauduleuses."

VI.—La section 25 du même acte est amendée en ajoutant dans la vingtième ligne, après les mots " cent piastres " les mots suivants " ou s'il est déclaré coupable de manœuvre corruptrices et frauduleuses dans les élections municipales."

VII.—La section 27 du dit acte est amendée en ajoutant à la suite de la dite section, le paragraphe suivant :

" Dans les six mois après la sanction du présent acte, le conseil de ville devra, par règlement, indiquer les quartiers dans lesquels il y aura, le premier février mil-huit-cent-quatre-vingt-quatorze, élection d'échevins par le vote des propriétaires fonciers, et il devra également indiquer dans le même règlement les quartiers dans lesquels le même jour il y aura élection d'échevins par le vote général des électeurs municipaux, de manière à ce qu'il y ait ce jour là, la moitié des quartiers environ appelés à choisir des échevins élus par le vote des propriétaires et le reste des dits quartiers appelés à choisir des échevins élus par le vote général.

Et le premier de février mil-huit-cent-quatre-vingt-quinze, les quartiers qui, l'année précédente auront élu des échevins par le vote général et vice-versa. Cette rotation sera ensuite conservée d'une manière permanente à l'avenir."

VIII.—La section 29 du dit acte

est amendée en ajoutant le paragraphe suivant."

" Le comité des finances du dit conseil sera composé entièrement d'échevins élus par le vote des propriétaires de biens-fonds."

IX.—La section 30 du dit acte est amendée en retranchant les mots suivants : " So Tout citoyen, quoique propriétaire ou ne tenant pas feu et lieu " et en les remplaçant par les mots suivants : " So Tout citoyen, tenant feu et lieu dans les limites de la cité, quoique propriétaire."

X.—La section 31 du dit acte est amendée en ajoutant après les mots dans la neuvième ligne " dans tous les quartiers où elles ont qualité pour le faire " les mots suivants " selon qu'il s'agira d'élections faites par le vote des propriétaires fonciers, ou d'élections faites par le vote général."

XI.—La section 32 du dit acte est amendée en ajoutant à la fin d'icelle, les mots suivants " ou si, dans le cours des sept années précédentes, elle a été déclarée ou reconnue coupable de manœuvres corruptrices ou frauduleuses dans les élections municipales."

XII.—La section 34 du dit acte est amendée en ajoutant à la fin de la dite section le paragraphe suivant :

" Les dits évaluateurs pourront, s'ils le jugent à propos, faire des arrondissements spéciaux pour tous les cas où une élection doit avoir lieu par le vote seul des propriétaires fonciers."

XIII.—La section 43 du dit acte est abrogée et remplacée par la section suivante :

43. L'élection du maire et des échevins aura lieu le premier jour de février de chaque année.

Le maire est élu par le vote général des électeurs municipaux.

L'un des échevins de chaque quartier, est élu par le vote des propriétaires de biens-fonds dans le quartier, et l'autre échevin est élu par le vote général des électeurs municipaux du dit quartier, suivant un système de rotation qui sera établi par règlement ainsi que mentionné à la section septième du présent acte.

Les échevins resteront en fonction pendant deux ans, à l'exception de la moitié de ceux qui seront élus le premier février mil huit cent quatre vingt treize, lesquels ne resteront en office que conformément au règlement qui sera passé au conseil de ville en conformité à la section septième du présent acte.

Le premier février mil huit cent quatre vingt treize, le conseil de ville de la cité de Montréal sera renouvelé en entier, chaque quartier étant appelé à élire deux échevins, l'un par le vote des propriétaires de biens-fonds seulement et l'autre par le vote général des électeurs municipaux.

Les années suivantes, le conseil de ville se renouvellera par moitié conformément à ce que dit ci-dessus."

XIV.—La section 128 du dit



acte est amendée en ajoutant après les mots " valeur des immeubles " dans la quatrième ligne, les mots suivants " imposables et imposés en vertu du paragraphe premier de la section quatre-vingt-un de la Charte de la Cité, et "

XV.--La section suivante est ajoutée après la section 139 de la Charte de la Cité :

139a. Nonobstant tout ce qui a été dit ci-dessus dans le présent TITRE XIV, aucun emprunt civique ou municipal ne pourra être contracté sans avoir reçu, au préalable, le vote des deux tiers des membres du conseil et sans avoir été sanctionné par le vote des propriétaires fonciers.

Et aucun tel emprunt ne pourra être contracté lorsque le montant de la dette civique dépassera la proportion de quinze pour cent de la valeur des propriétés imposables et imposées en vertu du paragraphe (premier) de la section quatre vingt un de la charte de la Cité.

XVI.--Cette section est ajoutée après la section 140 de la dite charte :

140a. Nonobstant les pouvoirs accordés dans la section précédente, le conseil de ville ne pourra concéder aucun privilège spécial dans les rues, ni sur les autres propriétés de la ville sans que les termes et les conditions de la concession aient été établis d'avance et publiés pendant huit jours dans au moins quatre journaux de la Cité et sans que la Cité ait essayé, après publication de ces termes et conditions et après avis public, de vendre cette concession à l'enchère."

XVII.--La section 221 du dit acte est abrogée.

XVIII.--La section suivante est ajoutée après la section 227 du dit acte :

227a. "Toutes les dispositions contenues dans le titre XVIII du dit acte comprenant les sections deux cent treize inclusivement jusqu'à la section deux cent vingt sept inclusivement sont amendées en autant qu'il est nécessaire de le faire pour donner plein et entier effet aux dispositions suivantes :

1o. La Cité de Montréal devra faire l'ouverture des rues nouvelles ou le prolongement des rues anciennes, chaque fois que les propriétaires des terrains que traversent ces rues nouvelles ou ces prolongements de rues anciennes, consentiront à donner le terrain nécessaire pour effectuer cette ouverture ou ce prolongement ;

2o. La Cité ne pourra recourir à l'expropriation forcée pour aucune ouverture de rues nouvelles, ni pour aucun prolongement de rues anciennes que si la majorité en nombre et en valeur des propriétaires intéressés dans ces améliorations l'ont préalablement demandé ; et les seuls propriétaires de biens-fonds ayant front ou devant avoir sur tel prolongement de rues anciennes, seront considérés comme parties intéressées dans ces améliorations ;

3o. Chaque fois qu'il y aura eu

expropriation forcée en vertu du paragraphe précédent sur des terrains dont plus de la moitié en étendue seront des terrains vacants, la totalité du coût de cette expropriation devra être prélevée sur les propriétés traversées par telles rues nouvelles ou par tels prolongements de rues anciennes.

Et chaque fois que telle expropriation forcée aura eu lieu sur des terrains qui, pour plus d'une moitié de leur étendue totale, sont des terrains occupés par des maisons, magasins, logements, le coût total de l'expropriation sera payé moitié par la Cité et moitié par les propriétaires dont les immeubles sont touchés par cette amélioration ;

4o. La Cité ne pourra recourir à l'expropriation forcée pour opérer l'élargissement ou le redressement d'aucune rue ancienne que sur la demande de la majorité des propriétaires intéressés, et les propriétés de la rue entière dans tout son parcours, seront considérées comme intéressées dans ces travaux. Et le coût total de cette expropriation devra être payé moitié par la Cité et moitié par les propriétés riveraines de la rue entière ;

5o. Les propriétés appartenant à la Cité, ni celles appartenant au Gouvernement Fédéral ou au Gouvernement Provincial ne seront comptées lorsqu'il s'agira de rechercher si la majorité en nombre ou en valeur des propriétaires intéressés sont favorables ou défavorables à une amélioration quelconque ; mais ces propriétés seront considérées comme neutres ;

6o. Dans le cas où le conseil de ville voudrait faire, dans l'intérêt public, une amélioration qui ne serait pas demandée par la majorité des propriétaires intéressés tel que pourvu dans le paragraphe 2, 4 et 5 de la présente section, elle aura toujours le pouvoir de la faire en achetant ou en expropriant dans leur entier les propriétés dont il faudra utiliser une partie pour telle amélioration, et en en payant le coût total à même les fonds généraux de la cité ; mais ce pouvoir ne pourra pas être exercé pour l'ouverture des rues nouvelles sur des terrains dont la plus grande partie sont vacants ;

227b. Il est par le présent déclaré que les améliorations mentionnées dans l'acte 54 Victoria, ch. 78, sect. 2, sous-section 12 sont des améliorations d'un intérêt public général et qu'elles devront être faites entièrement aux frais de la cité.

Il est également déclaré par le présent que la totalité du coût de l'expropriation faite pour le prolongement de la rue Ste-Catherine quartier d'Hochelaga devra être payée de la façon suivante : une moitié par la cité, un quart par les propriétés traversées par le prolongement de la dite rue dans le quartier d'Hochelaga, et un quart sur les propriétés de la rue Sainte-Catherine situées dans les quartiers Ste-Marie, St-Jacques, St-Louis et St-Laurent. Les commissaires nommés pour la dite expropriation sont autorisés à faire des rôles de coti-

sation spéciaux pour mettre à effet les dispositions du présent article.

227c. L'article 227a ne s'appliquera pas aux expropriations qui se font en vertu des sections deux cent vingt-deux, deux cent vingt-trois et deux cent vingt-quatre de la Charte de la Cité.

XIX.--Le présent acte deviendra en force le jour de sa sanction.

### Les Architectes en France

La lettre suivante écrite par un architecte français, renferme des renseignements, que nos lecteurs qui s'occupent d'architecture, trouveront intéressants :

Narbonne, le 21 avril 1892.

A Monsieur, .....  
Architecte Montréal.

Monsieur et cher collègue,

Nous ne possédons en France que deux écoles du gouvernement délivrant des diplômes d'architectes ; ce sont l'Ecole d'Architecture de Paris, et l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Ceux sortant de ces écoles, portent la mention de diplômés de l'Ecole d'Architecture, ou diplômés de l'Ecole des Beaux-Arts. Néanmoins, en dehors de ces deux écoles, il existe en province, et dans les grandes villes surtout des écoles de Beaux-Arts dont les cours sont très suivis, et qui, sans délivrer de diplômes, forment la grande masse des architectes français, c'est ce qui explique pourquoi, en France, beaucoup d'architectes prennent ce nom sans être passés néanmoins par les écoles spéciales qui sont à Paris.

Le gouvernement reconnaît d'ailleurs ces architectes et leur permet tout comme aux diplômés des écoles spéciales de Paris, de prendre part aux concours, de faire des travaux pour l'Etat, les Départements ou les Communes. La profession est donc libre en France et on ne peut s'y créer une position que par son seul mérite.

Il existe d'ailleurs, dans chaque région des associations d'architectes composées dans le but de défendre les intérêts de la corporation, mais dans lesquelles sont admis également les diplômés et les non-diplômés. La plus puissante de ces associations, est la *Société Centrale des Architectes de France*. Pour être admis dans ces associations, lorsqu'on n'est pas élève de l'Ecole d'Architecture ou de l'Ecole des Beaux-Arts, il faut avoir fait ses preuves comme architecte, de plus payer la patente de l'Etat.

Quant à la question des tarifs, voici la loi française pour les honoraires :

Confection de plans et projets... 1½ p. c.  
Conduite des ouvrages... 1½ p. c.  
Vérification et rég. de mémoires 2 p. c.

Ce qui fait en tout pour projets dressés, exécution et règlement 5 centimes par franc, soit 5 francs par 100 francs du montant total des travaux ; lorsque ces travaux sont inférieurs à 200,000 francs.

De 200,000 à 300,000 francs... 3 par cent  
" 300,000 à 400,000 " ...2½ " "

" 400,000 à 600,000 " ...2 " "  
" 600,000 à 800,000 " ...1½ " "  
" 800,000 à 1,000,000 " et au-delà 1 " "

Tous ce qui précède est relatif aux travaux neufs.

Pour les travaux de réparation et d'entretien, la loi accorde 4 fr. 20 centimes par cent francs. Enfin, pour les travaux au-dessous de 20,000 francs, tels que caveaux funéraires, etc. la loi autorise l'architecte à demander jusqu'à 10 p. c.

Je ne sais si ces renseignements vous suffisent, en tout cas, je suis à votre disposition, et serai toujours heureux de pouvoir vous répondre, si vous aviez quelques demandes à m'adresser.

.....  
Ayez cher Monsieur  
mes salutations empressées  
H. ... G. ...

Architecte  
Narbonne, (Aude,) France.

Maintenant pour montrer à nos lecteurs que le tarif des architectes est presque toujours le même dans tous les pays, nous donnons plus loin le tarif d'une des associations d'architectes des Etats-Unis.

Tarif de l'Association des Architectes de l'Etat du Wisconsin E. U.

Pour plans et devis :  
Résidences et logements... 2½ à 3 par cent  
Bâtisses publiques... 2½ " "  
Magasins, bureaux, etc... 2 " "  
Entrepôts... 1½ " "  
Payables sur livraison.  
Surveillance des travaux 1½ à 2 " "  
en sus du tarif pour plans et devis.  
Dépenses de voyage extra.

J. Alcide Chaussé  
Architecte

### La Loterie de la Province de Québec.

LE GROS LOT DE \$15,000 GAGNÉ  
PAR UNE PAUVRE FILLE.

Le gros lot de \$15,000, tirage du 4 mai de " La Loterie de la Province de Québec " a été gagné par Mademoiselle Mary Donovan, 113 rue Dufresne, Montréal.

Le sort n'a pas été aveugle. Cette fortune ne pouvait tomber entre meilleures mains.

Mademoiselle Donovan appartient à une famille pauvre, mais éminemment respectable.

Le père, maintenant décédé, était un des bons paroissiens du Révérend J. J. Salmon, curé de l'église Ste-Marie, rue Craig, qui se plaît à rappeler les mérites de ce brave homme.

La mère restée veuve comptait surtout sur le travail manuel de sa fille pour vivre ; celle-ci entourait sa mère de tous les soins que ses faibles ressources lui permettaient, et bien souvent souhaitait-elle de pouvoir faire plus. C'est à cette fin qu'elle s'était imposé le sacrifice d'acheter un billet de loterie, non sans faire une fervente prière. Ses espérances n'ont pas été déçues, comme on le voit.

Elle s'est présentée ce matin au bureau de la loterie, accompagnée de sa mère et du Révérend Monsieur Salmon.

Le lot gagné lui a été payé aussitôt, ainsi que le montrent les deux certificats ci-dessous.



Montréal, 6 mai 1892.

**CERTIFICAT**

Billet No. 18458  
\$15,000.00

Tirage du 4 mai 1892.

Je soussignée certifie que sur présentation de mon billet No. 18458 qui a gagné le gros lot de \$15,000.00 au tirage du 4 mai courant de la Loterie de la Province de Québec, j'ai été payée aussitôt.

(Signé) MARY DONOVAN,  
113 rue Dufresne,  
Montréal.

Témoins { AIMÉ MATHIEU,  
LOUIS PERRAULT.

**CERTIFICAT DU REV. J. J. SALMON.**

Je soussigné, curé de l'église Sainte-Marie, rue Craig, Montréal, certifie que le lot ci-dessus a été payé ce jour en ma présence à Mademoiselle Mary Donovan.

(Signé) JOHN J. SALMON,  
P. P.  
St. Mary's.

Témoins { AIMÉ MATHIEU,  
LOUIS PERRAULT.

**Renseignements Commerciaux**

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

La société "Woodland & Hall" hôtel et restaurant, Montréal, composée de Henry Woodland et de Walter Norman Hall a été dissoute le 23 avril 1892.

La société "J. Godon et Cie," pâtissier et marchand de gauffres, Montréal composée de Jean *alias* Armand Duprat et de Jules Godon, a été dissoute le 11 avril 1892.

La société "Sicotte & frère" magasin général, Boucherville, composée de Napoléon Sicotte et de Léonide Sicotte a été dissoute le 1er avril 1892.

La société "Delongchamps et Cie." Rond de courses, Mont Royal, composée de Laurent Pigeon, Antoine Robert et J. B. Delongchamps a été dissoute le 1er mai 1892.

La société "Frappier et Paquette" bouchers, Mile-End, composée de François Lévi Frappier et de Joseph Paquette, a été dissoute le 4 mai 1892.

La raison sociale "Bissonnette & Cie." nouveautés, Montréal, composée de Agnès Bissonnette, seule, a été discontinuée le 4 mai 1892.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS**

"Dwyer & Donovan" entrepreneurs Mile-End, Michael Dwyer de Mile-End et Francis Donovan, de Montréal, Depuis le 2 mai 1892.

"Snowdon & Parker" épiciers Montréal, William Arthur Snowdon et Augustus Parker; Depuis le 15 mars 1892.

"Chauvin & Cie." grains, foin etc. Montréal. Napoléon Chauvin et Ephraïm Dansereau. Depuis le 11 mars 1892.

"Payette & Frère" hôteliers, Montréal, Louis Payette et John Dolan. Depuis le 5 mai 1892.

"J. Godon et Cie" pâtissiers et marchand de gauffres, Montréal, Jean *alias* Armand Godon, et Jules Godon. Depuis le 24 mars 1892.

"Delongchamps et Cie" rond de course Mont-Royal. Antoine Robert, J. Bte Delongchamps, Ferdinand Poirier et Joseph Bessette. Depuis le 1er mai 1892.

"Alain & Cie." manufacturier de cartes, cartons etc. Montréal Théophile Alain et Errington Simpson; depuis le 1er mai 1892.

"Humphreys & Clinton" agents de manufactures, Montréal, James D. Humphreys et Hubert E. P. Clinton. Depuis le 1er mai 1892.

"J. Mercier et Cie" nouveautés, Montréal, Joseph Mercier et Maurice Roger. Depuis le 7 mai 1892.

"Thibodeau & Bourdon" marchands de bois, Montréal, Thibodeau et Camil

le Bourdon; continuation de la société qui a existé depuis 1887.

"Cannon & Foley arrimeurs, Montréal, Patrick Cannon et Michael Foley. Depuis le 7 mai 1892.

"Hotte et Dubois" commerçants, Montréal. Magloire Hotte et Trefflé Dubois, de Mile-End. Depuis le 15 janvier 1892.

"Francis & Farrow" pâtissiers et rôtisseurs, Montréal, Lewis Francis et William A. Farrow. Depuis le 1er mai 1892.

"Healy & Bigelow" médecines patentées, Montréal, John Edwin Healy et Charles Bigelow de New-Haven, Depuis le 1er juillet 1891.

"Joupras & Demers" magasin général, Chambly Bassin; Charles Albert Soupras et Auguste Demers" fils, du Bassin de Chambly. Depuis le 1er mai 1892.

"T. Préfontaine & Cie" marchands de bois, Montréal, Toussaint Préfontaine et Hector Bourgouin. Depuis le 2 mai 1892.

**RAISONS SOCIALES.**

"Prince Manufacturing Co." meubles etc Montréal. Alida Burton épouse de John Samuel Prince, seule, depuis le 1er mars 1892.

"P. Murphy & Co," librairie, etc. Montréal, Frank Murphy, seul; depuis le 2 mai 1892.

"M. Glouberson & Son" boîtes en papier, Montréal, Moses Glouberson, seul depuis le 2 mai 1892.

"François Descoste & Cie" épiciers, Montréal, Dame Céline St-Onge épouse de François Descoste, seule depuis le 6 mai 1892.

"H. Provost & Cie" manufacture de portes, chassiss etc, Montréal, Héloïse Lapointe épouse de M. Hubert Provost seule depuis le 2 mai 1892.

**COMMANDITES**

"F. X. E. Maillé, & fils" tabac en gros et en détail, Montréal, François Xavier Elie Maillé, de Montréal, gérant et Elie Maillé de Longueuil, commanditaire pour la somme de \$1600. Depuis le 9 mai 1892 jusqu'au 9 mai 1895.

**DIVIDENDES**

Dans l'affaire de H. & J. Bisson, premier et dernier dividende, payable à partir du 19 mai. Alfred Lemieux, curateur.

Dans l'affaire de F. X. Galibois, premier et dernier dividende, payable à partir du 16 mai. S. A. Bergevin, curateur.

Dans l'affaire de Lançlois & Langlois de Québec, premier et dernier dividende, payable à partir du 23 mai. D. Arcaud, curateur.

**CURATEURS**

M. G. H. Burroughs, de Québec, a été nommé curateur à la faillite de Mme Amélie Kinsella, de Lévis.

M. John Mc D. Hains a été nommé curateur à la faillite de Thomas B. Munro, de Bury, P. Q.

M. John Hyde a été nommé curateur à la faillite de Duncan McCormick, de la Côte St-Antoine.

M. John Mc D. Hains, a été nommé curateur à la faillite de M. William Moodie, de Montréal.

M. W. Alex. Caldwell, a été nommé curateur à la faillite de Willoughby Brothers, de Montréal.

**FAILLITES.**

St-Jean-Baptiste de Rouville.—M. Wm. Benoit, hôtelier, a fait cession de ses biens.

Lachille.—Chapman & Drysdale, manufacturiers, ont fait cession de leurs biens.

Montréal.—M. Jos Morin, épicier, étant absent du pays, une requête a été présentée pour que ses créanciers soient convoqués, M. A. Turcotte a été nommé gardien provisoire.

Assemblée des créanciers le 20 mai. Mme Sophie Ferland, (F. F. Ferland & Cie), entrepreneur, a reçu une demande de cession, de la part de M. J. U. Emaré. Cette demande est contestée.

**NOS PRIX COURANTS**

**BOIS DE SERVICE**

Pin.	6 à 16 pieds,	le M.		
pouce strip shipping cull,	do	do	\$11 00	12 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00	00 00
pouce shipping cull sidings	do	do	15 00	00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	00 00	18 00
pouce qualité marchande	do	do	20 00	30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	25 00	35 00
pouces mill cull, strip, etc.	do	do	8 00	00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	00 00
pouces mill cull sidings	do	do	10 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	11 00	12 00
8 pouces mill cull	do	do	8 00	10 00
do bois clair 1er qualité	do	do	6 00	00 00
<b>Épinette.</b>				
pouces mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	11 00
3 pouces mill cull,	do	do	9 00	10 00
1 1/2, 1 1/2 et de pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50
<b>Pruche.</b>				
2 et 3 pouces			9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars			10 00	11 00
Lattes—1ère qualité			1 70	00 00
2e do		do	1 40	00 00
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90	00 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	00 00
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00	00 00
do 2e do	do	do	1 75	00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90	00 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	00 00
Bardeaux pruche marchande	do	do	2 00	00 00
<b>Charpente en pin.</b>				
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11		do	16 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	18 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00	00 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14		do	18 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	20 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00	00 00
<b>Bois carré—pin.</b>				
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré		do	17 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	19 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00	00 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carré		do	19 00	00 00
de 25 à 30 do do do		do	21 00	00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00	00 00
<b>Charpente en pruche.</b>				
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces		do	15 00	00 00
Charpente en épinette		do	18 00	00 00
do en épinette rouge		do	25 00	30 00

**BOIS DURS**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à	24c
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	16 à	12c
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à	14c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à	13c
Cerisier 1 à 4 pouces	do	8 à	10c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à	22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à	25 00
do 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à	30 00
Erable 1 à 2 pouces	do	25 00 à	30 00
Orme 1 à 4 pouces	do	20 00 à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	25 00 à	30 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à	45 00
Bois-blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	20 00 à	25 00
do do blanc	do	40 00 à	45 00
<b>Plaquage (sapeurs):</b>			
Uni	par 100 pieds	90 à	1 00
Français	la feuille	15 à	25c
Américain	do	15 à	18c
Erable piqué,	le pied	00 à	5c
Noyer noir ondé,	do	00 à	5c
Acajou (mahogany)	do	8 à	10c

**T. PRÉFONTAINE Geo. Bradshaw & Cie**

MARCHAND DE  
**Bois de Sciage**  
CHARPENTE,  
BARDEAUX, LATTES,  
ETC., ETC.  
Coin des rues Vinet et Canal  
MONTREAL.

Marchands de  
**Bois de Sciage et de Charpente**  
Bureaux, 41 rue du Bassin  
(Près de l'Eglise Ste Anne)  
Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage.  
Bois durs et mous de toutes sortes, bruts blanchis ou préparés, toujours en stock.

WILLIAM RIOPEL. ALPHONSE BOURDON  
**RIOPEL & BOURDON**  
(Successeurs de EUGENE MALO)  
Marchands de Bois de Sciage  
Coin des rues Vitre et des Allemands  
En arrière du Drill Shed MONTREAL

**THIBODEAU & BOURDON**  
No. 1203 Rue Ste-Catherine  
Coin de la rue Papineau MONTREAL.  
Ont constamment en mains une quantité considérable de  
**Bois de Sciage Sec**  
Qu'il vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance.  
Téléphone No. 6029.







**La Construction**

**Contrats donnés pendant la semaine terminée le 7 mai 1902.**

Chez M. THEO DAoust, Architecte, 162, rue St-Jacques.

*Pointe-Claire.* — Une bâtisse à 2 étages formant un magasin et une grande salle.

Maconnerie, W. Mayer; Charpente et menuiserie do. Couverture, Pelletier & Brosseau; Plombage, do. Enduits, St-Denis & Dubé; Peinture et vitrerie, F. Lefebvre; Propriétaire, Nap. Dubrulle.

*Pointe Claire.* — Une bâtisse à 2 étages un cottage.

Charpente et menuiserie, F. Aubry & Cie. Couverture, do. Plombage, do. Brique, do. Enduits, do. Peinture et vitrerie, do.

*Rue Sherbrooke, coin St-Laurent.* — M. Daoust termine les plans de six magasins, pour MM. Wilson & Frost; bâtisses à 3 étages, de première classe; et recevra des soumissions pour les différents ouvrages.

*Rue St-Denis.* Trois maisons à deux logements, pour MM. P. G. Martineau. M. Daoust demande des soumissions.

*Rue St-Charles-Borromée.* — Une maison à deux logements pour MM. Jos. Gauthier et Cie. M. Daoust demande des soumissions.

*Vaudreuil.* — M. Daoust termine les plans d'une chapelle pour Vaudreuil.

Chez M. J. ALCIDE CHAUSSÉ, Architecte, 153 rue Shaw

*Rue Mignonne.* — Une bâtisse à 3 étages formant deux logements.

Maconnerie, Jos. Bergeron. Charpente Menuiserie, pas donnée Couverture, do Plombage, do Brique, Jos. Bergeron. Enduits, pas donnés Peinture et Vitres, do Propriétaire, Pierre Bourdon.

Chez M. GAUDIAS SIMARD, Architecte,

*Rue St-Charles-Borromée.* — Une bâtisse à 4 étages, formant deux logements.

Maconnerie, P. Mainville & fils; Charpente et menuiserie, A. Delorme; Couverture, Edouard Blanchard; Plombage, do. Brique, Jos. Pothier; Enduits, Jos. Chamberland, Peinture et vitrerie, Denis Lamontagne; Propriétaire, Mde M. O. Brunelle.

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

No. 38. quartier St Antoine, Rue Aylmer coin Berthelet, quatre maisons, dont 3 résidences et un magasin, à 3 étages, 78x75 murs en brique, couverture plate et mansardée, en ciment et gravois. Propriétaire, George Bridgemen; Architecte, A. F. Dunlop maçon, R. Wilson; charpentiers, Labrecque & Mercure; brique, J. Bulmer coût probable \$20,000.

No. 30 quartier St Jacques, rue St Hubert Nos. 449 et 451. Une maison à 4 étages, 2 logements 25x38, murs en brique couverture mansardé en gravois. Propriétaire Edmond Renaud, Coût probable \$1400,

No. 40. Quartier St-Jacques. Rue Notre-Dame, No. 1207, 1200, 1211 et 1213. Une maison à 4 étages, 2 logements, 51x44. Murs en pierre et brique, couverture concave en papier, goudron et gravois; propriétaire, Elzéard Bélanger, 1210 Notre-Dame, architecte, Perrault & Mesnard; maçons, Picard & Mesnard, rue Berri; charpentiers, Mathieu & Vaillancourt, 628 Mignonne. Coût probable \$15,000.

No. 41. Quartier St-Antoine. Rue Canning, No. 53. Une maison à 2 étages, 4 logements; 50x34. Murs en bois et brique, couverture plate en ciment et gravois. Propriétaire, Mme A. Spellessy; architecte, O. Mailloux, constructeur, Ohas Racicot, 34 rue Quesnel. Coût probable, \$3,225.

No. 43. Quartier St-Anne, rue Wellington. Une maison à 3 étages, un magasin et un logement, 22.6x30. Murs en brique, couverture mansardée en ciment et ardoise; propriétaire, W. Acton; constructeurs, W. McArthur & Sons, 127 Madeleine. Coût probable, \$2,200.

**VENTES PAR LE SHERIF**

*Pour la semaine prochaine*

BILODEAU ESQUALL vs DUSSAULT  
MONTREAL

*Rue Rachel.* — Partie du lot 1-434, quartier St Jean Baptiste, terrain mesurant 22x00 et delà 21x20; maisons en bois et brique, Nos. 23 et 25 rue Rachel.

Evaluation civique \$2500.  
Vente au bureau du Shérif le 20 mai 1902, à 10 h. a. m.

**AVIS**

Monsieur H. M. Perrault, architecte et arpenteur, de retour de Paris depuis quelques jours, informe respectueusement ses clients et autres qu'il continuera à s'occuper d'affaires à son ancien bureau No. 17 Côte de la Place d'Armes.

**NOUVELLE SUCCURSALE**

La Banque du Peuple ouvert une succursale sur la rue Notre-Dame, coin de la rue Aqueduc, depuis le 1er mai courant. On y reçoit en dépôt toutes les économies à partir de une piastre en montant, La banque paiera 4 pour cent d'intérêt sur ces dépôts.

**OCTAVE GILBERT**

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR  
Poseur d'Appareils à l'Eau Chaude à vapeur et à Gaz, etc.  
503 RUE CRAIG, Montréal.  
Bell Telephone 6789.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tré

**LETOURNEUX, FILS & CIE**

MARCHANDS-FERRONNIERS

NOS. 261, 263 ET 265, RUE ST-PAUL  
A l'enseigne de l'enclume, MONTREAL.

**ROBIN & SADLER**

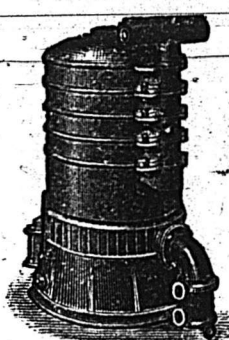
MANUFACTURIERS DE

**COURROIES EN CUIR**

2518, 2520 et 2522 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

**LA BOUILLOIRE A EAU CHAUDE "STAR"**

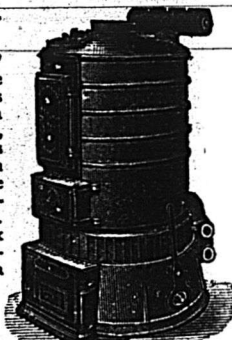
POUR LE CHAUFFAGE DES EDIFICES ET RESIDENCES



Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.

La chaudière "Star" possède un injecteur à Syphon au moyen duquel la circulation dans les calorifères à serpentins des étages inférieurs est accélérée par la circulation des calorifères des étages supérieurs. Cette invention importante que nous avons brevetée fonctionne admirablement et donne pleine satisfaction.

La chaudière "Star" est la seule sur laquelle on peut compter dans tous les cas et qui donne la plus grande satisfaction, quand toutes les autres ont échoué, n'a pas son égale en fini, en puissance de calorique et pour l'épargne du combustible. Les édifices les plus beaux et les plus grands du continent sont chauffés par la chaudière "Star."



Brevetée en Canada et aux Etats-Unis  
MANUFACTURÉE PAR

**E. A. MANNY & CIE**

590 Rue Craig, Montreal

Demandez nos catalogues, certificats, circulaires et listes de prix.



**NOUVELLE DECOUVERTE PAR ACCIDENT.** En faisant un composé chimique une partie de ce composé est tombée sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Nous avons immédiatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et la demande est maintenant si grande que nous l'offrons dans le monde entier sous le nom de **QUEEN'S ANTI-HAIRINE**. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des milliers de DAMES qui étaient ennuyées de poils sur la figure, le cou et les bras témoignent de ses mérites. Les MESSIEURS qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la **QUEEN'S ANTI-HAIRINE** qui met de côté la nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine" \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contient cette annonce est bon et vrai. Adressez **QUEEN'S CHEMICAL CO., 174 Race street, Cincinnati, Ohio.** Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer la livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

**SPECIAL.** — Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission aux agents.

Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET CIE., 119, D. PARK & SONS, Agents en gros, Cincinnati, O.**

**MARTIN & GOUETTE**

Manufacturiers de  
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournages et Découpages, Bois de Charpente, etc.  
Préparés en tous genres à court délai.  
Bureau et Manufacture,  
Rue Shearer, coin St-Patrick,  
MONTRÉAL.

**H. A. MILLER**

*Peintres de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux*  
Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.  
1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.  
Résidence, 95 rue Jacques Cartier.

**TRUDEL & DEMERS**

**Librairie et Papeterie**  
**OBJETS**  
DE PIÉTÉ ET DE FANTAISIE  
No 1611 RUE NOTRE-DAME  
Objets de piété et de fantaisie

BELL TÉLÉPHONE 2392

**R. G. GAUCHER**

*Peinture à l'épreuve du feu et l'eau*

Premier prix obtenu à l'Exposition Provinciale OTTAWA 1879 | Diplôme obtenu à l'Exposition de Montréal 1881-1882  
IMPORTATEUR DE

**FERRONNERIES**

218 et 221 rue St-Paul  
MONTREAL.

A. DEMERS C. BRUNET  
faisant affe sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal  
Ferblantiers, Plombiers, Couvresseurs ET POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.  
Assortiment très varié et complet d'Ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.  
Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.  
Spécialité pour la pose et les réparations des Fournaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, des Fournaises à l'air chaud, et des Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

**J. L. DUHAMEL**

Marchand-Tailleur

1680 rue Ste-Catherine

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet

— DE —

Tweeds Français, Anglais, Ecossais, Etc., Etc.  
à très bas prix.



**ARCHITECTES**  
B. P. Tiroir 509. Téléphone 9321.  
**Theo. Daoust**  
(Ci-devant de Daoust & Gendron)  
**ARCHITECTE ET EVALUATEUR**  
162, RUE ST-JACQUES, MONTREAL  
Bloc Barron. Elevateur.  
2me étage.

**A. PREFONTAINE**  
**ARCHITECTE**  
Successeur de feu Victor Bourgeau  
12, PLACE D'ARMES  
MONTREAL

**Perrault & Lesage**  
*Ingenieurs Civils, Architectes, Arbitres et Evaluateurs*  
17, Cote de la Place d'Armes, Montréal  
Téléphone Bell No 1869 — Téléphone Fédéral 838  
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

**R. Montbriand**  
**ARCHITECTE ET MESUREUR**  
42, RUE ST-ANERE, 42  
MONTREAL.

**J. EMILE VANIER**  
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)  
**Ingenieur Civil et Arpenteur**  
No 107 RUE ST-JACQUES  
En face du Carré de la Place d'Armes  
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention etc.  
Téléphone No 1800

**J. H. LECLAIR**  
**ARPENTEUR, INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE**  
se charge d'Arpentages publics et privés, Confection de Cadastres et Livres de Renvol, Chemins de fer, Aqueducs, Egouts, Brevets d'Invention et Marques de Commerce, etc.  
No 73, Rue St-Jacques  
MONTREAL

**A. BONNIN & G. MANN**  
**Ingenieurs Civils, Architectes**  
**NEW-YORK LIFE BUILDING**  
CHAMBRE 215  
Téléphone Bell 1820

**J. & P. BRUNET**  
Importateurs et Ma facturiers de  
**Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières**  
Spécialité: Doubles Cercueils en Marbre.  
Ces nouveaux Cercueils sont préférables à tous autres connus sur ce continent.  
Réparations en tous genres à des prix très modérés.

Résidence privée: J. BRUNET Cotes-des-Neiges. Téléphone 4666.  
Résidences privées: Pla. BRUNET, Entrepreneur-Briqueleur, 331 rue Berri. Bell Téléphone 333.

**A. B. LAFRENIERE & CIE**  
**Horlogers, Bijoutiers et Opticiens**  
Horloger de la maison Beauchamp pendant les dern quinze ans  
No 1686 rue Sainte-Catherine  
(2me port) rue St-Denis, Montréal.

**AGENTS D'IMMEUBLES**  
**LACHLAN MACKAY**  
Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances  
**BATISSE DU TEMPLE**  
No 183 ST-JACQUES.

**R. K. THOMAS**  
Agent d'Immeubles,  
d'Assurances et de Placements,  
**30 UE ST-JEAN**  
Batisse Waddell,  
Coin rue Notre-Dame, MONTREAL.  
Téléphone No. 699.  
Prenez l'ascenseur.

**CH. HOLLAND**  
VENTE ET ACHAT  
— DR —  
**PROPRIETES**  
SUR COMMISSION  
249, rue St-Jacques

**R. GOHIER & FILS**  
**AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES**  
Evalueurs et Règlements des Pertes causés par les Incendies  
Prêts d'Argent sur Hypothèque  
Bureau No. 4 rue St-Laurent, Montréal  
(Coin de la rue Craig)  
Bell Telephone 7087 Chambre No. 1

**LA CIE D'ASSURANCE**  
**PHOENIX**  
DE HARTFORD, Conn  
Etablie en 1854

Capital comptant.....\$2,000,000  
Actif..... 5,305,000  
Succursale au Canada.—Bureau principal  
No 114, Rue Saint-Jacques, Montreal  
GERALD A. HART, Gérant-Général  
On sollicite une part de votre assurance contre le feu pour cette compagnie riche et de confiance, qui a la réputation de régler les réclamations promptement et libéralement.  
CYRILL LEAURIN, G. MAITLAND SMITH,  
Agents à Montréal.

**Cie de Téléphone Bell du Canada**  
C. F. SISE, Président,  
GEO. W. MOSS, Vice-Prés.  
C. P. SCLATER, Sec.-Trésorier.

Cette Compagnie vendra ses instruments, à des prix variant de 10 à 25 piastres le set. Ces instruments sont protégés par les brevets que possède la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.  
La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications téléphoniques, avec le bureau de télégraphie le plus proche, ou encadre construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à manufacturer toutes sortes d'appareils électriques.  
Pour détails complets s'adresser au bureau de la Compagnie à Montréal.

**J. Cradock Simpson & Cie**

**AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES**  
OFFRENT EN VENTE—Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.  
OFFRENT A LOUER—Maisons meublées, maisons non meublées et Magasins  
FONT DES PRETS sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.  
ASSURENT les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.  
ADMINISTRENT LES PROPRIETES pour les propriétaires ou fidéicommissaires, au mieux de leurs intérêts.  
VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN, tous les quinze jours, le MERCREDI:  
**Bâtisse de l'Assurance la Guardian**  
181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

**REVUE IMMOBILIERE**  
Montréal, 12 mai 1892.

Une question importante que les personnes intéressées dans la propriété foncière feront bien de prendre en considération, c'est celle de la discontinuation probable des expropriations et le ralentissement des travaux de pâturage etc, à Montréal. Ces travaux ont, depuis quelques années, fait passer dans l'industrie et dans le commerce de Montréal, depuis quelques années près de cinq millions de piastres empruntées en Angleterre, qui ont fait vivre une nombreuse population d'ouvriers, sans compter les entrepreneurs, tâcherons fournisseurs etc. Leur cessation, dans l'état actuel de la construction, devra, par conséquent laisser beaucoup d'ouvriers sans ouvrage et diminuer les ressources de ceux qui les employaient. Ce qui amènera nécessairement une émigration d'ouvriers et laissera vide un certain nombre de logements.

De sorte que la propriété immobilière privée d'une partie de ses revenus, ne pourra continuer à augmenter de valeur comme elle l'a fait depuis une dizaine d'années et qu'il faut s'attendre, sinon à une crise, au moins à une grande tranquillité, jusqu'à ce que les choses aient repris leur cours normal.  
L'annexion des municipalités qui demandent à entrer dans la cité pourra peut-être donner de l'activité à ces localités mais les vieux quartiers n'en bénéficieront guère, si même ils n'ont pas à en souffrir par le mouvement des classes ouvrières qui iront se loger dans les nouveaux quartiers.

Nous manquons, par conséquent, à notre devoir si nous ne conseillons pas en ce moment la prudence à ceux qui veulent acheter, de même qu'à ceux qui veulent vendre, nous dirons de se dépêcher.

La liste des ventes enregistrées la semaine dernière est assez bonne.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Ville:	Le pied.
Rue Sherbrooke.....	50c.
" Sanguinet.....	40c.
Avenue des Pins.....	75c.
<b>Mile-End:</b>	
Avenue Mont-Royal.....	30c.
Rue St-Laurent.....	25c.
" St-Louis.....	20c.
<b>Ste-Cunégonde:</b>	
Rue St-Antoine.....	58c.
<b>Côte St-Antoine:</b>	
Rue Belœil.....	20c.
Avenue Springfield.....	28c.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

Quartier Ste-Marie.....	\$15,626.00
" St-Jacques.....	65,860.80
" St-Louis.....	24,240.00
" St-Laurent.....	13,000.00
" St-Antoine.....	56,045.00
" St-Anne.....	1,700.00
" St-Jean-Baptiste.....	22,310.00
" St-Gabriel.....	8,850.00

Côte St Louis.....	1,000.00
Mile End.....	13,840.00
Ste-Cunégonde.....	11,881.25
Côte St Antoine.....	6,288.20

Total.....	\$ 240,741.25
Semaine précédente.....	423,845.73
Ventes antérieures.....	4,359,709.73

Depuis le 1er janvier..... \$5,024,296.71

Semaine correspondante 1891.....	\$ 142,773.64
" " 1890.....	229,002.82
" " 1889.....	121,354.00
" " 1888.....	173,585.70

A la même date 1891.....	5,376,369.76
" " 1890.....	3,562,479.17
" " 1889.....	3,387,250.61
" " 1888.....	2,937,392.58

Parmi les obligations hypothécaires enregistrées la semaine dernière, nous en trouvons quatre à 5 p. c. pour \$4500, \$8,000 £2,600 et £2900 respectivement; deux à 5½ p. c. pour \$1000 et \$5,000 respectivement. Les autres portent 6, 7 et 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs.

Compagnies de Prêts.....	\$ 6,100
Assurances.....	34,730
Autres corporations.....	.....
Successions.....	9,421
Particuliers.....	32,750

Total.....	\$ 83,001
Semaine précédente.....	56,780
Semaines antérieures.....	1,698,344

Depuis le 1er janvier..... \$ 1,838,125

Semaine Correspondante 1891.....	\$ 37,399
" " 1890.....	115,431
" " 1889.....	114,560
" " 1888.....	84,411

A la même date de 1891.....	\$ 3,160,236
" " 1890.....	1,799,052
" " 1889.....	1,488,395
" " 1888.....	1,691,454

**VENTES ENREGISTREES**

Pendant la semaine terminée le 7 mai 1892,

**MONTREAL EST**  
QUARTIER STE-MARIE

Avenue DeLorimier, la moitié indivise du lot 200, quartier Ste Marie, terrain mesurant 40x70, maison Nos. 52 et 54 Avenue DeLorimier, vendu par Philippe Milot & Wm. H. D. Young; prix \$207. (à réméré)

Rue Craig et St Adolphe, lots 50 et 51 quartier Ste Marie, terrain mesurant 880 p. en superficie, maison Nos. 9 et 11 Rue St Adolphe, vendu par la succession Wm. Molson à The Canadian Rubber Co.; prix \$10,419.

Rue Maisonneuve, lot 885, quartier Ste. Marie, terrain mesurant 4520 p. en superficie, maisons en bois et brique No. 241 et 243 rue Maisonneuve, vendu par Mme. veuve P. Dostert à Prosper Gariépy; prix \$4300

Rue Voltigeurs, la moitié Sud Est du lot 163 quart. Ste-Marie, terr. mesurant 1700 p. en superficie, maison Nos. 55 et 55½ rue Voltigeurs, vendu par Océle Jannard et autres à Hermilne Huneauve, Alexis Corsin; prix \$700.



**ARGENT A PRETER**

en tout temps, sur propriété de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

**Sun Life Assurance Company OF CANADA**

R. MACAULAY, Directeur-Gérant,  
1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Revenu.	Actif,	Assurance sur la vie en vigueur
920,174.57	2,885,571.44	19,436,961.84

Polices sans condition.

**QUARTIER ST JACQUES**

Rue St André p. des lots 1193-7 et 8 quartier St Jacques, terrain mesurant 1800 p. en superficie, maison No. 304 rue St André vendu par J. L. Coutlée à Marie L. E. Drapeau épouse de A. P. Gelin; prix \$1800.

Rue Rivard, lots 1202-114 et 115 quartier St Jacques, terrain mesurant 1348 et 1823 p. respectivement, maison Nos. 251 et 253 rue Rivard, vendu par Mme. J. B. Lafleur à Célanire G. Bélisle épouse de Antoine Yon; prix \$2500.

Rue Sherbrooke, lots 1105-6, 7 et 8 quartier St Jacques, terrain mesurant 7500 p. en superficie, vacant, vendu par Joseph Duhamel à Roy & Gauthier; prix; \$3,700.80.

Avenue de Chambly, lots 1084-1 à 12 et p. de 1084 quartier St Jacques, terrain avec maisons Nos. 1 à 22, Avenue de Chambly 329 à 333 rue Beaudry 228 à 309 rue Visitation, vendu par The Sun Life Insurance Co. à Lily McAulay épouse de Charles Cushing; prix \$50,000.

Rue Visitation, lot 1089, quartier St Jacques terrain mesurant 2815 p. en superficie maison No 311 a à 318½ rue Visitation vendu par Louis A. Drapeau à Elizé David épouse de Jos. Lapierre; prix \$1200.

Rue Visitation lot 1089 quartier St Jacques, terrain mesurant 2815 p. en superficie maison No. 316 a à 318½ rue Visitation, rétrocedé par Mme. Jos. Lapierre à Louis A. Drapeau; prix balance de prix de vente.

Rue St-Denis, lot 1202 12, quartier St-Jacques, terrain mesurant 25x100, maison en pierre et brique, No 443 rue St-Denis, vendu par R. J. Latimer à U. Henri Dandurand; prix \$3,800.

Rue Beaudry, lot 062, quartier St-Jacques, terrain mesurant 1813 p. en superficie, maison en bois et brique, No 140 rue Beaudry, vendu par Charles Lafleur à Philémon Desroches; prix \$1,400.

Rue Beaudry, lot 349, quartier St-Jacques, terrain mesurant 3,306 p. en superficie, maison No 47 à 51 rue Beaudry, vendu par Henriette Aubry et autres à Damase Allard; prix \$1,400.

**QUARTIER ST-LOUIS**

Rue Dorchester, lot 386, quartier St-Louis, terrain mesurant 3,862 p. en superficie, maison No 430 et 411 rue Dorchester, vendu par Mme Harry Bragg à Henri Gervais et son épouse; prix \$3,200.

Rue Sanguinet coin Roy, lots 908 - 250, 251 et 252, quartier St-Louis terrain mesurant 20x72 chacun, vendu par Camille Brien Desrochers à Jetté et Charbonneau; prix \$3,240.

Rue St-Dominique, lot 838, quartier St-Louis, terrain mesurant 60x74, maison No. 399 à 403½ rue St-Dominique, vendu par Charles A. Soupras à Josephine N. Beausoleil veuve L. D. Soupras; prix \$4,100 et autres considérations.

Rue Sanguinet, p du lot 746-à-8, quartier St-Louis, terrain mesurant 20x75,

vacant, vendu par O. Marin et Arcade Dépatie à Délina Forget épouse de Daniel Riopel; prix \$600.

Rue St-Hippolyte, lots 1049-48 et 49, quartier St-Louis, terrain mesurant 23.3x66.4 chacun, maison en brique No 221 223 rue St-Hippolyte, vendu par Avila et Colbert Grothé à Benigna de-Blois épouse de Paul Rose; prix \$3,600.

Rue St-Laurent, coin Prince Arthur lot 823, quartier St-Louis, terrain mesurant 40x73, maison No. 517 à 523 rue St-Laurent, vendu par Mme Wiseman à Marie Louise Panet épouse de Pierre Thos. Lévesque; prix \$9,500.

**QUARTIER ST-LAURENT**

Rue Bleury. Lot 482, quartier St-Laurent, terrain mesurant 6284 en superficie, maison en pierre et brique, no 165 rue Bleury, vendu par Louis Edouard Desjardins à les Dames Religieuses du Sacré-Coeur de Jésus. Prix \$13,000.

**MONTREAL OUEST.****QUARTIER ST-ANTOINE**

Avenue des Pins. P. du lot 1755 quartier St-Antoine, terrain mesurant 16000 p. en supvacant, vendu par la succ. Redpath à Alexandre Walker. Prix \$12,045.

Rue Crescent, lots 1702-53 et 54, quartier St-Antoine, terrain mesurant 23.9 x104 chacun; deux maisons nouvellement construites vendu par Jos. Robert et fils à Cyrille Laurin. Prix \$21,000.

Avenue Lorne, Lots 1822-65, quartier St-Antoine, terrain mesurant 20x82, maison en brique à deux étages no 38 avenue Lorne vendu par W. G. McNaughton à Richard K. Thomas. Prix \$1000 (à réméré.)

Rue Bishop, P. des lots 1583-1 et 2 quartier St-Antoine, terrain mesurant 24,4½x124 maison en pierre et brique no 12 rue Bishop, vendu par Mme John H. Magor à Wm. Capeland Finley. Prix \$9000.

Rue Guy, lot 1686-2 quartier St-Antoine, terrain mesurant 22.3x86.3 maison en pierre et brique nouvellement construite vendu par Mme Alfred Benn à William L. Chipchase. Prix \$5,500.

Rue Bishop, p. du lot 1583-1, quartier St-Antoine, terrain mesurant 20.10½x124, maison en pierre et brique, à 3 étages, No. 14 rue Bishop, vendu par Wm I. Thomas à Duncan Macpherson; prix \$7,500.

**QUARTIER STE-ANNE**

Rue Murray, lot 1442, quartier Sainte-Anne terrain mesurant 2376 p. en superficie no 87 rue Murray, vendu par James P. Whelan à Patrick Kenney. Prix \$1700 plus rente foncière,

**HOCHELAGA****QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Rue St-Dominique, lot 242 quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 1430 pieds en superficie nos 941 et 943 rue St-Dominique vendu par Napoléon Fournelle à Alfred Meunier. Prix \$1500.

Rue Berri, lot 15-88, quartier St-Jean-Baptiste mesurant 20x80 vacant vendu par Zéphirin Charest à Pierre Alexandre Beaudoin. Prix \$1,000.

Rue Cadieux lot 160 quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 1341 p. en superficie, no 394 rue Cadieux vendu par F. X. Caron à Peter Rowan. Prix \$550 avec d'autres immeubles.

Avenue Laval lot 15-1296, 15-a-1 et 2 quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 6722 pieds en superficie, maisons nos 288 à 296a avenue Laval vendu par Léonard Bastien à Joseph Louis Barré Prix \$15,000.

Avenue Mont-Royal, droits dans le lot

205 quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 2100 p. en superficie, maison no 236 et 240 avenue Mont-Royal, vendu par Pierre Mileau à Absalon Sauvé-Prix \$550.

Rue des Erables, Coin Rachel P. des lots 10-153-154 quartier St-Jean-Baptiste terrains mesurant 48x74 chacun no 315 Rue Rachel vendu par Pierre Rivet à Ephrem Renaud. Prix \$600.

Rue des Erables, lots 10-102, 103 et 104 quartier St-Jean-Baptiste terrain mesurant 24x94 chacun maisons en bois, no 385 à 397 rue des Erables, vendu par Mme H. P. Pepin à Picard & Menard. Prix \$2250.

Avenue Laval lot 15-1235 quartier St-Jean-Baptiste terrain mesurant 20x70 maison en bois et brique no 396 et 398 Avenue Laval vendu par Mme Adolphe Cateller à Julienne Labelle et Guillaume Martin. Prix \$1800.

**QUARTIER ST-GABRIEL**

Rue Centre. P. S. O. du lot 2599 quartier St-Gabriel terrain mesurant 226x100 maison no 569 rue Centre vendu par Narcisse Dulude, à Clément Dansereau, Prix \$1350.

Rue St-Charles, lots 2768 et 2769 quartier St-Gabriel terrains mesurant 45x100 no 60 rue St-Charles vendu par James A. Beaulne à Pierre T. Cantara Prix \$2500 et autres considérations.

Rue St-Charles, lot 2773, quartier St-Gabriel, terrain mesurant 45x100, maison nouvellement construite vendu par James A. Beaulne à Pierre T. Cantara, Prix \$5,000.

**CÔTE ST-LOUIS**

Rue des Carrières, lot 199 Cote St-Louis terrain mesurant 17 perches et 113 p. en superficie maison en brique no 60 rue des Carrières, vendu par Mme G. N. Schiller à F. X. Héty. Prix \$1000.

**MILE END**

Avenue Mont-Royal lot 137-134. Mile-End, terrain mesurant 25x110, vacant, vendu par Emmanuel Hamelin à Hubert Hamelin; priv \$800.

Rue St Laurent, lots 10-1, 2, 3 et 4 Mile-End, terrain mesurant 47.6x80 chacun, vendu par James Baxter à Michael Guérin; prix \$3800.

Rue St Laurent, lots 10-16 à 27 Mile-End, terrain mesurant 25x110 chacun, vacants, vendu par James Baxter à James R. Greenshield; prix \$8250.

Rue St Louis, lots 138-26 et 27 Mile-End, terrain mesurant 46x96 d'un côté et 94 de l'autre, vacant, vendu par Edouard D. Roy à Dme. Délina Martin épouse de Jean-Baptiste Cadieux; prix \$900.

**STE. CUNEGONDE**

Rue St Antoine, lot 336-114, Ste-Cunégonde, terrain mesurant 28x110, vacant, vendu par O. Marin à Alfred Fauteux; prix \$1650.

Rue St Antoine, lots 336-115 et 116 St Cunégonde terrain mesurant 57x110, vacant, vendu par J. Q. Coursol et autres à Alfred Fauteux; prix \$3300.

Rue St Antoine, lot 336-116 et la ½ de 115 Ste Cunégonde, terrain mesurant 42x110 vacant vendu par Alfred Fauteux à Léon Charbonneau; prix \$2,681.25.

Rue Coursol, lots 339-2390-1 et 303-a-5 Ste Cunégonde, terrain mesurant 20x90 maison en brique No 93 rue Coursol, vendu par Moïse Rochon à Thomas Joseph O'Neil; prix \$4250.

**COTE ST ANTOINE**

Rue Belœil, Avenue Montarville, lot 282-78 et 86 Côte Ste Antoine, terrain mesurant, le 1er 51x175.6 et le second 50x175.6 vacants vendu par Henri Dan-

durand à Robert J. Latimer; prix \$3,710.

Avenue Springfield p. N. du lot 244-3 Côte St Antoine, terrain mesurant 56.3 en front 25.5 en arrière x112 d. un côté et 113 de l'autre, vacant, vendu par John F. McCrae à William Hood et Son; prix \$1278.20-

Avenue Projetée, lot 244-32, Côte St Antoine, terrain vacant, vendu par J. F. McCrae à George H. Cornell; prix \$1300.

**Propriétés à Vendre****A Vente Privée****Par J. Craddock Simpson & Cie****RUE ST-URBAIN**

Une grande maison en brique solide avec cuisine en allonge, en bon état, à cinq mètres du bureau de poste. Prix \$4,200.

**RUE CADIEUX**

Cottage confortable en brique, 9 chambres, en bon état, murs peints à l'huile, manteaux de cheminées en marbre, tuyaux à gaz partout. Prix \$2,100 seulement.

**RUE DE SALABERRY**

Près de la rue Craig, bâtisse en brique solide de 119x89 pouvant servir à tous usages qui demandent une bâtisse solide et vaste.

**AVENUE DU COLLEGE MCGILL**

Un lot de façade de choix comprenant en tout 235 pieds de façade sur l'Avenue du Collège McGill, avec une profondeur de 100 pieds bornée par une ruelle. Trois maisons, dont celle du coin de la rue Burnside, avec les deux belles maisons à façade en pierre Nos. 52 et 54 Avenue du Collège McGill. C'est une magnifique occasion qui s'offre de réorganiser une magnifique propriété centrale pour résidences à un prix très modéré. Pour détails, s'adresser au bureau.

**RUE NOTRE-DAME**

Un terrain de 22,000 pieds, avec 154 pieds de front sur la rue Notre-Dame, presque en face de la rue Moreau et une profondeur d'environ 150 pieds jusqu'à la ligne des quais. Il y a une bonne maison en pierre à 2 étages, bien construite, avec appareil de chauffage à l'eau chaude et bonnes dépendances sur le coin nord-est de la propriété. Le terrain vacant sera vendu à part si on le désire.

**RUE ONTARIO**

Un bloc de trois maisons, contenant six logements, près de la rue Bleury; donnant un loyer annuel de \$1,400. Excellent placement, les maisons se louent toujours bien à une bonne classe de locataires.

**AVENUE DU PARC**

Audessus de la rue Milton, un bloc bien situé de maisons à façade en pierre, en bon état, donnant un bon revenu. Prix \$5,750 chacune.

**RUE PANET**

Un lot de 80x80 pieds, à 75 pieds de la rue Craig, avec une bâtisse en brique solide à 2 étages et trois ailes en brique solide pouvant servir à une institution ou une manufacture.

**RUE RACHEL**

Un block de logements à façade en pierre, contenant 6 logements, faisant face au parc Logan. Eau froide et eau chaude à tous les étages; gaz, etc., hangars et écuries.

**RUE ST-DENIS**

Maison à deux côtés de 25x40 sur un lot de 30 pieds sur la meilleure partie de la rue; en bon état et bien louée. Prix \$7,000.

**RUE ST-HIPPOLYTE**

Petite propriété lambrissée en brique sur fondation en pierre; en bon ordre et bien louée. Prix \$2,000.

**RUE ST-LAURENT**

Block de bâtisses sur un lot de 71x84 avec l'usage d'un passage jusqu'à la rue St-Dominique; comprenant un magasin en brique avec logement audessus, deux côtés de



maisons en brique et une maison en bois, loyer annuel dépassant \$900 doit sûrement augmenter de valeur.

RUE CHAUSSÉE

Un terrain de 40x100. Prix \$500 seulement.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE  
Agent d'Immeubles et  
Encanteurs d'Immeubles  
181 rue St. Jacques.

# A Vendre

Une maison neuve de 24x40, contenant 4 logements, sur la rue St-Antoine, partie-Ouest. Construction: facade en pierre rouge et brique solide, donnant un revenu de 9 à 10 p. c. Termes faciles.

Une bonne maison en brique de 26x40, avec hangar et écurie, sur la rue St-Denis. Prix très réduit et termes faciles.

Lots vacants sur la rue St-Denis. Prix 55 cts. du pied.

Un grand nombre d'autres propriétés à vendre.

Argent à prêter sur hypothèques

AUX TAUX LES PLUS BAS.

**GUIMOND BROSSEAU**

AGENTS D'IMMEUBLES ET EVALUATEURS

1562 Rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

# A VENDRE

PAR

**C. E. L. DESAULNIERS**

AGENT D'IMMEUBLES,

No. 62 RUE SAINT-JACQUES

Montréal.

TELEPHONE BELL 9027.

\$13,000—A vendre, rue Ste-Catherine, près de la rue Montcalm, une maison à deux magasins.

\$14,500—A vendre, rue St-Jacques, une maison en brique solide contenant onze logements. Bon placement.

\$7,300—A vendre, rue Ste-Catherine, Pointe St-Charles, une maison en brique solide à huit logements, louée \$70 par mois. Conditions faciles.

\$7,200—A vendre, rue Champ de Mars, (près de la rue Gosford), une bonne maison en pierre.

\$4,000—A vendre, à St-Henri, une maison donnant \$45 par mois.

A vendre, propriétés dans toutes les parties de la ville. Ceux qui désirent acheter sont invités à passer à mon bureau.

On demande à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville, s'adresser à

**C. E. L. DESAULNIERS**

62 RUE ST-JACQUES,

Bureau du soir: 105 Rue VISITATION

# A VENDRE

Une propriété, No. 235 rue Pantaléon, quartier St Jean-Baptiste maison en bois et brique, neuves, à 4 logements; terrain 54 x 90.

S'adresser à G. ST-PIERRE,  
Epicier, 15 St-Louis,  
Montréal

Annoncez dans LE PRIX COURANT, pour vendre vos propriétés

## L'ECONOMISTE FRANÇAIS

Sommaire de la livraison du 23 avril, 1892.

### PARTIE ÉCONOMIQUE

De la réforme de l'impôt sur les boissons et de la réforme des octrois, p. 513  
Le commerce extérieur de la France pendant les trois premiers mois de l'année 1892, page 515.

La spéculation et les opérations à terme de nos marchandises, p. 517.

La principauté de Bulgarie: les habitants, le pays; l'outillage et l'exploitation des ressources; les chances d'avenir, p. 519.

La réforme des impôts directs en Autriche, P. 521.

Lettre d'Angleterre; la situation financière et monétaire; le commerce extérieur du Royaume-Unis en mars; les projets de réforme monétaire de M. Goschen; le budget de l'Angleterre pour 1892-1893: la dette flottante et la liquidation finale du compte de conversion de la dette, p. 523.

Correspondance: la reprise des paiements en espèces en Autriche et la fixation de la valeur du florin, p. 524; le prix comparé des transports de Tunis et d'Espagne en France, p. 525.

Revue économique, page 525.  
Nouvelles d'Outre-mer, Vénézuéla, Brésil, République Argentine, p. 526.

### PARTIE COMMERCIALE

Revue générale p. 526. — Sucres, p. 529. — Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 529. — Correspondances particulières: Lyon, Bordeaux, Marseille, Le Havre, p. 529.

### REVUE IMMOBILIÈRE

Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 530

### PARTIE FINANCIÈRE

Banque de France. Banque d'Angleterre.—Tableau général des valeurs.—Marché des capitaux disponibles.—Marché anglais.—Rentes françaises.—Obligations municipales.—Obligations diverses: Orléans à Châlons.—Actions des chemins de fer.—Institutions de crédit.—Fonds étrangers: Portugais.—Valeurs diverses: Suez-Assurances.—Renseignements financiers: recettes des omnibus de Paris, de la Compagnie Française des Tramways et de Suez.—Changes.—Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 531 à 539.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est: un an, 44 fr.; six mois, 22 fr.

S'adresser aux bureaux, cité Bergère 2, à Paris.

## Banque de Montréal.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de cinq pour cent pour le semestre courant (constituant une distribution totale de dix pour cent pour l'année) sur le capital payé de cette institution a été déclaré, et qu'il sera payable à la Maison de banque en cette ville et à ses succursales, le et après mercredi, premier jour de Juin prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 17 au 31 mai prochain, les deux jours inclus.  
L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu à la Maison de Banque de cette institution Lundi, le 6 Juin prochain.  
Le président prendra le fauteuil à 1 hr.  
Par ordre du Bureau.

E. S. CLOUSTON,  
Gérant général.

Montréal, 26 Avril 1892.

Prenoveau, Turcot & Martineau

**CONTRACTEURS**

407 Rue BERRI, Montréal

BELL TELEPHONE 6915.

# PROPRIETES

A VENDRE

PAR

**R. K. THOMAS,**

30 Rue St-Jean

\$42,000—Rue Notre-Dame, bloc.

\$26,500—Coin des rues Notre-Dame et St-Martin; magasins et logements.

\$25,000—Rue St-Urbain; en haut, logements.

\$24,000—Rue Ste-Catherine, Est, magasin; se loue \$2,300.

\$18,500—Coin des rues Ontario et Berri; magasins et logements se loue \$1,950.

\$18,000—Coin des rues St-Jacques et St-Martin; magasins et logements.

\$15,000—Rue Notre-Dame; magasins et logements.

\$14,000—Rue St-Laurent; magasins.

\$10,000—Rue Nazareth; entrepôt.

\$9,000—Coin des rues Ste-Geneviève et Latour; maisons.

\$9,000—Propriété à Outremont.

\$8,500—Rue Dubord; résidence.

\$8,000—Rue Notre-Dame; magasin et logement.

\$8,000—Rue Ste-Marguerite; bâtisses en bois.

\$7,000—Rue Ste-Famille; maison à facade en pierre.

\$7,000—Rue Hutchison; cottage avec allonge.

\$4,400—Rue St-Dominique; deux maisons en brique à logement.

\$3,000—Plymouth Grove; logement en pierre.

\$2,500—Rue St-Louis; maison à facade en pierre.

\$2,500—Rue St-Urbain; maison à 2½ étages.

\$2,500—Plymouth Grove; cottage à facade en pierre.

\$2,100—(Chacun) rue Cadieux: trois cottages en brique.

\$2,000—Rue Roy; cottage en brique.

\$2,000—Rue Visitation; logement en brique.

\$1,300—Rue Pantaléon; deux maisons.

**\$50,000 à prêter.**

Lots à bâtir, à vendre. Assurances, administrations de successions.

**R. K. THOMAS,**

Agent d'Immeubles,  
30 RUE ST-JEAN,  
Montréal.

## Alphonse LaBadie

15, rue St-Lambert

MONTREAL

Agent d'Immeubles,

Assurance,

Prêts et Collections.

Attention particulière donnée à l'administration de succession, la location de maisons et la collection des loyers.

Téléphone Fédéral, 885. B. B. P. 1036.  
Avec MM. LaBadie & LaBadie, Notaires.

## E. R. Gareau

AGENT D'IMMEUBLES ET  
PRETS D'ARGENT

1586½ Rue NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice.

OFFRE EN VENTE propriétés de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons privées.

PRETS D'ARGENT sur première hypothèque à 5 0/0.

LOCATION de MAISONS, attention particulière donnée à cette branche.

Téléphone Bell 2940,

Scientific American Agency for



For information and free Handbook write to MUNN & CO 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

## Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$5.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

## Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes couleurs

36 Rue Windsor, - - Montréal

## A. R. CINTRAT

MARBRIER SCULPTEUR

Monuments, Pierres Tumulaires et Devants de Cheminées en tous genres, Carrelage en Marbre et Mosaïque, Tables pour Plombiers, Meubliers, etc

Téléphone No 2973.

L. A.

## Banque Jacques-Cartier

Dividende No 53

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la banque, à Montréal, le et après mercredi, le 1er juin prochain.

Les livres de transports seront fermés du 18 au 31 mai prochain inclusivement.  
L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque aura lieu au bureau de la banque, à Montréal, mercredi, le 15 juin aussi prochain, à une heure p. m.

Par ordre du bureau.

A. DE MARTIGNY,  
Directeur-Gérant.

## Banque Ville-Marie

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent (3 p. c.) payable le premier jour de juin prochain, a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital versé de cette institution.

Les livres de transfert seront en conséquence fermés du 20 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la dite banque aura lieu à son bureau principal, à Montréal, mardi, le vingt-et-un juin prochain, à midi.

Par ordre du bureau de direction.

W. WEIR,  
Président.

Montréal, 26 avril 1892.

## Banque d'Hochelaga

DIVIDENDE NO. 32.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois par cent a été déclaré, au taux de six par cent par année, sur le capital payé de cette institution, pour le semestre courant et qu'il sera payable au bureau principal de la banque et à ses succursales, le et après le 1er juin prochain. Le livre de transferts sera fermé du 17 au 31 Mai inclusivement.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, à Montréal, mercredi, le 15 juin prochain à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre du bureau  
M. J. A. PRENDERGAST,  
Gérant!

**L. J. HERARD**

MARCHANT DE

Ferronnerie, Outils, Quincailleries  
Ustensiles de Cuisine, etc.

No 26 RUE ST-LAURENT  
Téléphone Bell, 6664 MONTREAL.



**MAISON**  
**Laurent, Laforce & Bourdeau**

(FONDEE EN 1860)

**No. 1637 RUE NOTRE-DAME**

Téléphone Bell, 1297

**MONTREAL**

SEULS IMPORTATEURS DES OEBRES PIANOS

HARDMAN, de New-York.  
MARSHALL & WENDELL,  
d'Albany, N.-Y.  
IVERS & POND, de Boston.

ET DES MEILLEURS

**Pianos et Orgues**

FABRIQUÉS AU CANADA.



Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instrument qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance limitée dont elle a toujours joui.  
RÉPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et tous jours mains PIANOS D'OCCASION

**"L'IMPERIALE"**

DE LONDRES.

Compagnie d'Assurance contre le Feu

FONDÉE EN 1803

ACTIF: AU-DESSUS DE \$9,000,000.

Bureau principal pour le Canada et Bureau pour Montreal:  
Dans le splendide Edifice de la Compagnie, sur la PLACE d'ARMES

EN FACE DE L'EGLISE NOTRE-DAME

E. D. LACY, Gérant-résident.

**"LA ROYALE"**

D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA - - - - - MONTREAL

CAPITAL - - - - - \$ 10,000,000  
VERSEMENTS - - - - - \$29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.  
LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'Incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident.  
E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

REMERCIEMENTS A

**"LA CANADIENNE"**

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Bureaux: 114 rue St-Jacques, Montreal

EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

M. P. GARON,  
Gérant "La Canadienne,"  
Compagnie d'Assurance sur la Vie,

Montréal, 15 Janvier 1892.

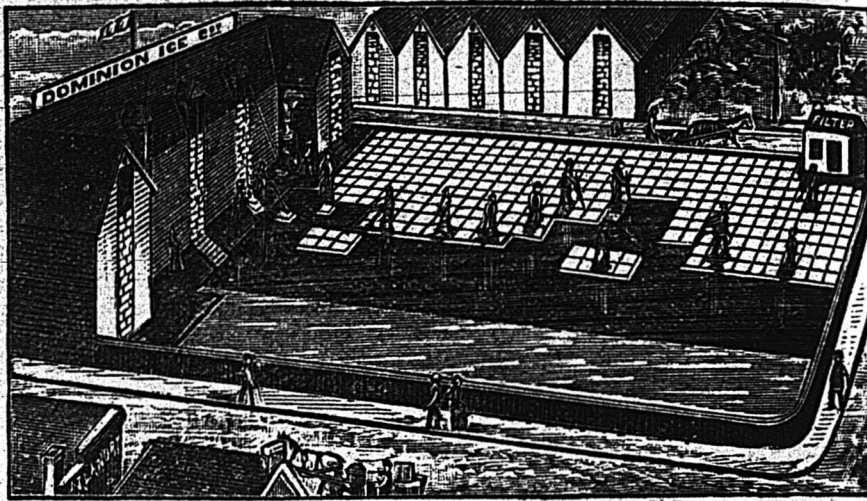
MONSIEUR, Montréal

Il me fait plaisir de constater que votre compagnie, la seule provinciale, vient de donner une fois de plus la preuve de la manière prompt et équitable avec laquelle elle règle ses réclamations, en me payant, ce jour, la somme de mille piastres (\$1,000) pour montant de la police No 79, assurant la vie de feu mon époux.

(signé), M. L. BRUNET,

(Veuve Pierre Brunet).

Argent à prêter sur première hypothèque.  
Cette compagnie emploierait encore deux agents voyageurs et des agents locaux. Pour ces derniers, l'expérience n'est pas absolument nécessaire. S'adresser, personnellement ou par lettre, au bureau principal, Montréal.



**GLACE PURE BREVETEE**

Production naturelle au moyen d'eau filtrée par la DOMINION ICE CO, rue Sté Emilie à St Henri.

LA DOMINION ICE COMPANY a résolu victorieusement le problème de la production à bon marché de la glace pure, et sans danger pour la consommation. Elle est produite à l'air libre, (voir la gravure), dans un bassin cimenté dont le fond est couvert de sable fin, et qui reçoit d'un filtre perfectionné une eau limpide et pure, exempte de microbes, soumise à la congélation. Produite dans ces conditions, la glace de la DOMINION ICE CO ne renferme aucun germe de maladie; les hôpitaux, les maisons de pensions, les hôtels, les restaurants, comme aussi les maisons privées, doivent s'approvisionner de préférence, de glace pure, et éviter ainsi les maladies résultant de l'usage de glace impure. LA DOMINION ICE CO a fait ses preuves; elle a donné satisfaction au public; les médecins et le bureau d'Hygiène Provincial recommandent particulièrement sa glace pure dont les procédés de production sont protégés par des brevets. Envoyez vos commandes immédiatement. 19, 22, 23, 30

Aux EPICIERS qui ont besoin d'une glace très pure, parce que les denrées qu'ils conservent dans leur réfrigérateur se détériorent si elles sont en contact avec un air vicié ou un odeur quelconqué, la glace de la "Dominion Ice Company" est celle qui se recommande d'elle-même.

**The Canada Sugar Refining Company**

(LIMITED), MONTREAL

Offre en vente toutes sortes de Sucres raffinés et Sirops de la marque bien connue

- DE -



CERTIFICATS DE FORCE ET DE PURETÉ

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC

MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'y",  
Montréal.

MESSIEURS, — J'ai personnellement pris des échantillons d'un stock considérable de votre sucre granulé, marque "REDPATH", et les ai examinés avec soin au polariscope. J'ai trouvé que ces échantillons atteignaient d'aussi près la pureté absolue qu'on peut y atteindre par aucun procédé de raffinage.

L'épreuve au polariscope, hter, a donné 99.90 p.c. de pur sucre de canne, ce que l'on peut considérer dans le commerce comme du SUCRE ABSOLUMENT PUR.

JOHN BAKER EDWARDS,  
Ph. D., D.C.L., F.C.S.,  
Analyste public pour le District de Montréal,  
et Professeur de Chimie.

LABORATOIRE DE CHIMIE

FACULTÉ DE MEDECINE UNIVERSITÉ MCGILL

MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'y",  
Montréal.

MESSIEURS, — J'ai pris et examiné un échantillon de votre sucre "EXTRA GRANULE" et je trouve qu'il contient 99.83 p.c. de sucre pur. C'est, de fait, le meilleur et le plus pur que l'on puisse manufacturer.

Votre dévoué

G. P. GIRDWOOD

**Agence Commerciale, Union du Crédit.**

**A. BERTIN & CIE.**

COLLECTION de factures, mémoires, comptes notes, billets, etc., etc., sous commission de 2 à 5 pour cent net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros.)  
AVANCES de 30 à 50 pour cent sur le montant des bordereaux remis en collection.

ESCOMPTE au taux légal, de tout effet de commerce ou billet promissoire, sous solvables signatures.

PRETS sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc.

ACHAT de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc., etc.

VENTE ET ACHAT de fonds de commerce.

REPRESENTATION commerciale et d'affaires.

GERANCE d'immeubles et de succession.

RENSEIGNEMENTS commerciaux.

DEPOTS—6 p % l'an d'intérêt bonnes garanties sont offertes pour les dépôts d'argent qui sont disponibles à demande; et 8 à 10 p. % pour dépôts à long termes fixés.

TRADUCTION. — Service spécial pour la traduction anglaise et française de tous documents judiciaires ou autres, annonces, réclames, correspondances, etc.

CONTENTIEUX. — Affaires litigieuses, poursuites ou défenses devant les cours de la province à des conditions avantageuses.

L'Agence se charge de règlement et vérification de compte, liquidation de société, de faille, de succession; convention de créanciers en vue d'arrangement; correspondance, démarches, rédaction d'actes sous seing privé, travaux d'écriture et de comptabilité à prix raisonnables. Téléphone 7242  
444 LaGauchetière, Montréal